Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024



the second secon	eurs en exercice : 14 teurs présents :	10
	ninistrateurs représentés :	2
Administra	teurs absents :	4
Suffrages ex	primés	10
Vote:	- Pour :	10
	- Contre :	0
	- Abstentions :	0

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DELIBERATION N° 24-09.04/007

Compte Administratif de l'exercice 2023

Le mardi 9 avril 2024 à 09H30, le Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT s'est réuni dans ses locaux administratifs, Centre d'Affaires Agora 1 - Bâtiment A - Etang Z'Abricot - 97200 Fort-de-France, sur convocation de son Président, Monsieur David ZOBDA, effectuée conformément à l'article 6.1.7 des statuts.

Etaient présents :

Pour la CTM:

- Monsieur David ZOBDA (Président du Conseil d'Administration);
- ➤ Monsieur Charles CHAMMAS ;
- ➤ Monsieur Olivier MARIE-REINE (visioconférence);
- ➤ Monsieur Daniel MARIE-SAINTE ;
- Monsieur Louis BOUTRIN (visioconférence);
- ➤ Monsieur Claude LISLET ;

Pour la CACEM:

- ➤ Monsieur Miguel MARIE-LUCE, suppléant de Monsieur Luc CLEMENTE ;
- Monsieur Raphaël SEMINOR;

Pour la CAESM:

Monsieur José MIRANDE (visioconférence).

Etaient absents:

Pour la CTM:

➤ Monsieur Didier LAGUERRE ;

Pour CAP Nord:

- ➤ Monsieur Bruno Nestor AZEROT :
- Madame Chantal MAIGNAN;

Pour la CAESM:

Monsieur André LESUEUR.

Etaient absents et représentés :

- Monsieur Jean-Claude DUVERGER, pouvoir donné à Monsieur David ZOBDA;
- Monsieur Luc CLEMENTE représenté par son suppléant, Monsieur Miguel MARIE-LUCE.

Etait invité et absent : le Comptable Public, Madame Marie OSTALIE-MORVILLIER.

Assistaient également à la séance : les membres de l'administration de MARTINIQUE TRANSPORT.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la loi n° 2013-1029 du 15 novembre 2013 portant diverses dispositions relatives aux Outre-mer et notamment son article 37 :

Vu la loi n°2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des Outre-Mer et notamment son article 45 ;

Vu la délibération n° 14-2161-2 du Conseil Régional de la Martinique en date du 18 décembre 2014, portant instauration d'une autorité organisatrice de transport unique et d'un périmètre unique des transports, publiée au Journal Officiel de la République française le 21 janvier 2015 sous la référence NOR CTRR 1521616X;

Vu la délibération n° 16-36-1 du 29 mars 2016 portant demande de prorogation de droit de l'habilitation législative en matière de transports intérieurs de passagers et de marchandises, terrestres et maritimes publiée au Journal Officielle le 13 mai 2016 sous le numéro NOR CTRR 1611758X;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) n° 07.00096 2015 en date du 7 octobre 2015 ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) n° 52/2016 en date du 22 juillet 2016 ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord) n° CC-22-072016/114 en date du 22 juillet 2016 ;

Vu la délibération du Conseil Général de Martinique n° CG/9494-15 en date du 29 octobre 2015 portant autorisation de signer un avenant au procès-verbal contradictoire de transfert des contrats et engagements entre la CACEM et MARTINIQUE TRANSPORT;

Vu la délibération n°15-1072-1 du 23 juin 2015 portant création d'une commission ad hoc, publiée au Journal Officiel de la République Française le 6 septembre 2015 sous la référence NOR CTRR1520803X;

Vu la délibération n°16-228-1 de l'Assemblée de Martinique en date du 4 octobre 2016, portant règles constitutives, compétences et régime financier de MARTINIQUE TRANSPORT, publiée au Journal Officiel de la République Française le 20 novembre 2016 sous la référence NOR CTRX1632510X;

Vu la délibération n° 16-229-1 de l'Assemblée de Martinique, en date du 4 octobre 2016, portant transfert de charges à MARTINIQUE TRANSPORT, publiée au Journal Officiel de la République Française le 20 novembre 2016 sous la référence NOR CTRX1632505X;

Vu les statuts de MARTINIQUE TRANSPORT modifiés par délibération n° 21-04.08/032 du 4 août 2021 ;

Vu le Règlement Intérieur de MARTINIQUE TRANSPORT modifié par délibération n° 21-04.08/033 du 4 août 2021 ;

Vu la délibération n° CC-07-2020-089 du 30 juillet 2020 de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique ;

Vu la délibération n° 52b/2020 du 6 août 2020 de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de Martinique ;

Vu la délibération de l'Assemblée de Martinique n° 21-373-4 du 9 juillet 2021 portant désignation des représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique au sein de MARTINIQUE TRANSPORT;

Vu la délibération de l'Assemblée de Martinique n° 21-435-2 du 30 septembre 2021 portant complément de la désignation des représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique au sein de MARTINIQUE TRANSPORT;

Vu la délibération n° 10.00129/2022 du 26 octobre 2022 de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique ;

Vu la délibération n° 22-12.12/033 du 12 décembre 2022 portant remplacement de Monsieur Johnny HAJJAR en tant que membre titulaire des différentes commissions de MARTINIQUE TRANSPORT et la délibération n° 22-12.12/034 portant son remplacement en tant qu'administrateur de la Régie des Transports de Martinique ;

Vu l'arrêté n° 21-PCE-799 portant désignation de Monsieur David ZOBDA pour représenter le Président du Conseil Exécutif au sein du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT :

Vu l'arrêté n° 21-PCE-826 portant délégation de signature à Monsieur David ZOBDA Conseiller Exécutif;

Vu la délibération n° 21-04.08/040 du 4 août 2021 portant délégation génération d'attributions au Président du Conseil d'Administration pour la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres ;

Vu le rapport du Président du Conseil d'Administration,

ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :

- Article 1 : Le Conseil d'Administration, après avoir débattu, adopte, tel qu'il figure en annexe à la présente délibération, le Compte Administratif de MARTINIQUE TRANSPORT de l'exercice 2023 et constate sa concordance avec le Compte de Gestion du Payeur de l'établissement.
- Article 2 : La présente délibération du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication dans son intégralité sous forme électronique et d'une mise à la disposition du public, sur le site internet de l'établissement.
- Article 3 : La présente délibération du Conseil d'Administration entre en vigueur dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres, avec dix (10) voix pour, en sa séance du 9 avril 2024.

Pour extrait certifié conforme, Fort-de-France, le

1 8 AVR. 2024

sident du Conseil d'Administrati de Martinique Transport

David ZOBDA

Page 3 | 3

MARTINIQUE TRANSPORT - Rue Gaston Defferre CS70473 - 97256 FORT-DE-FRANCE contact@martiniquetransport.mg - www.martiniquetransport.mg

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023



SOMMAIRE

Préambule	3
I) Présentation générale du compte administratif 2023	Δ
1) Tresentation generale ad compte duministratin 2023	⊤
II) Présentation des résultats 2023 par section	4
A) La section d'exploitation	4
1) Les recettes réalisées	
2) Les dépenses réalisées	
B) La section d'investissement	19
1) Les recettes réalisées	19
2) Les dépenses réalisées	20
III) Analyse financière	21
A) La dette	21
B) Le calcul de l'épargne	23
C) L'analyse de quelques ratios	23
IV) Compte de gestion	24
V) Propositions d'affectation des résultats	27

PREAMBULE

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a effectuées. Pour cela, le compte administratif présente les résultats de l'exécution budgétaire en retraçant toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année y compris celles qui ont été engagées, mais non mandatées (restes à réaliser). La présentation du compte administratif repose sur trois objectifs :

- Rapprocher les prévisions et les réalisations effectives,
- Présenter les résultats comptables de l'exercice,
- Soumettre au conseil d'administration les résultats de l'exercice pour approbation par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable. Il retrace également toutes les recettes encaissées et toutes les dépenses émises.

Le compte de gestion est également soumis au vote du conseil d'administration.

I)Présentation générale du compte administratif 2023

Le solde d'exécution retrace l'ensemble des recettes perçues et dépenses effectuées par MARTINIQUE TRANSPORT entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. L'exercice 2023 est clôturé avec un résultat déficitaire de la section d'exploitation de 1 006 578,36 € et un déficit d'investissement de 3 874 529,99 €.

		DEPENSES (A)	RECETTES (B)	SOLDE D'EXECUTION (B-A)
REALISATION	Section			
DE	d'exploitation	144 219 912,47	143 213 334,11	-1 006 578,36
L'EXERCICE	Section			
LEXERCICE	d'investissement	13 577 820,58	9 703 290,59	-3 874 529,99

II)Présentation des résultats 2023 par section

A/La section d'exploitation

1- Les recettes réalisées

Les recettes d'exploitation permettent de financer en priorité l'activité transport. Elles ont été réalisées à hauteur de **143 213 334,11 €** et sont constituées principalement :

• Contributions financières des membres

Les contributions financières des collectivités membres demeurent la recette la plus importante pour MARTINIQUE TRANSPPORT. Au titre de l'année 2023, elles s'élèvent donc à **77 500 000,00 €** (chapitre 74) selon la répartition suivante :

- CTM: 75 000 000 € (5 M€ en investissement soit un total de 80 M€)

CACEM: 1 000 000 €
 CAESM: 1 000 000 €
 CAP NORD: 500 000 €

Depuis 2019, les contributions des EPCI demeurent stables tandis que la participation de la CTM en fonctionnement augmente de **23** % entre 2022 et 2023.

Versement mobilité

Le versement mobilité est une contribution patronale permettant le financement du transport public. La délibération du conseil d'administration du 23 octobre 2017 fixe le taux plafond de 2% applicable à toutes les entreprises employant 11 ou plus salariés.

Cette recette constitue la deuxième source financière pour un montant **54 341 816,67 €** (chapitre 73) versé par **3 158** contributeurs sur toute l'année 2023.

Ci-après, le détail des sommes encaissées par mois :

Période comptable	Total des	Abattement pour		Montant net perçu
Martinique	contributions	non-	Frais de gestion	par Martinique
Transport	comptabilisées	recouvrement		Transport
01/2023	4 675 935,43 €	-187 037,42 €	-22 444,49 €	4 466 453,52 €
02/2023	5 440 989,46 €	-217 639,58 €	-26 116,75 €	5 197 233,13 €
03/2023	4 360 867,27 €	-174 434,69 €	-20 932,16 €	4 165 500,42 €
04/2023	4 642 134,02 €	-185 685,36 €	-22 282,24 €	4 434 166,42 €
05/2023	4 604 330,04 €	-184 173,20 €	-22 100,78 €	4 398 056,06 €
06/2023	4 809 122,40 €	-192 364,90 €	-23 083,79 €	4 593 673,71 €
07/2023	4 752 122,70 €	-190 084,91 €	-22 810,19 €	4 539 227,60 €
08/2023	4 682 357,62 €	-187 294,30 €	-22 475,32 €	4 472 588,00 €
09/2023	4 232 890,84 €	-169 315,63 €	-20 317,88 €	4 043 257,33 €
10/2023	4 861 883,13 €	-194 475,33 €	-23 337,04 €	4 644 070,76 €
11/2023	4 483 459,81 €	-179 338,39 €	-21 520,61 €	4 644 070,76 €
12/2023	4 948 917,72 €	-197 956,71 €	-23 754,81 €	4 727 206,20 €
Total	56 495 010,44 €	-2 259 800,42 €	-271 176,06 €	53 964 033,96 €
·		Compensat	tion 2022	377 782,71 €

VERSEMENT MOBILITE PERCU EN 2023

54 341 816,67 €

L'URSSAF prend en charge le risque de non-recouvrement c'est-à-dire la différence entre le versement mobilité déclaré et le versement mobilité encaissé (les restes à recouvrer). Ce risque est couvert par un abattement pour des frais de non-recouvrement de 4% des contributions comptabilisées (pour la France le taux est de 0,5 %). S'y ajoutent en sus des frais de gestion prélevés au taux de 0,5% des contributions après abattement pour non-recouvrement.

Le versement mobilité relève du secteur privé à hauteur de **57**% pour **2 656 contributeurs** et **43**% du secteur privé pour **502 contributeurs** sur toute l'année 2023.

Période	Secteur privé	Secteur public
01/2023	2 628 626,43 €	2 047 309,00 €
02/2023	3 358 714,42 €	2 082 275,04 €
03/2023	2 478 631,19 €	1 882 236,08 €
04/2023	2 354 645,01 €	2 287 489,01 €
05/2023	2 549 094,03 €	2 055 236,01 €
06/2023	2 640 683,31 €	2 168 439,09 €
07/2023	2 911 330,52 €	1 840 792,18 €
08/2023	2 757 997,99 €	1 924 359,63 €
09/2023	2 606 046,92 €	1 626 843,92 €
10/2023	2 567 184,73 €	2 294 698,40 €
11/2023	2 617 587,30 €	1 865 872,51 €
12/2023	2 783 666,81 €	2 165 250,91 €
TOTAL ¹	32 254 208,66 €	24 240 801,78 €

¹ Total avant abattement et frais de gestion

Le tableau ci-dessous met en évidence les sommes perçues par secteur d'activité :

DETAIL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	TOTAL
Activités de services administratifs et de soutien	3 687 650,04 €
Activités financières et d'assurance	2 585 022,94 €
Activités immobilières	530 564,00 €
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 140 153,00 €
Administration publique	16 093 264,78 €
Agriculture, sylviculture et pêche	1 562 186,91 €
Arts, spectacles et activités récréatives	298 978,00 €
Autres activités de services	761 385,15 €
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4 602 222,00 €
Construction	1 515 482,00 €
Enseignement	1 353 304,00 €
Hébergement et restauration	1 692 862,00 €
Industrie manufacturière	2 667 050,00 €
Industries extractives	76 546,00 €
Information et communication	1 266 145,21 €
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 034 033,41 €
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	946 178,00 €
Santé humaine et action sociale	11 927 557,00 €
Transports et entreposage	2 754 426,00 €
TOTAL DES COTISATIONS	56 495 010,44 €
Abattement pour non-recouvrement	-2 259 800,42 €
Frais de gestion	-271 176,06 €
Compensation 2022	377 782,71 €
VERSEMENT MOBILITE PERCU EN 2023	54 341 816,67 €

Taxe sur les carburants

Sur demande du Conseil d'Administration, la CTM a accepté au cours de sa séance plénière d'octobre 2017, de porter le taux de répartition de 3%, initialement imputé en faveur des communes et EPCI de plus de 50 000 habitants et ayant adopté un plan de déplacement urbain (PDU), à 7%. Du fait du transfert de compétences, l'enveloppe correspondante est affectée directement à Martinique Transport depuis l'exercice 2018.

Sur la base de ce pourcentage de répartition, les versements comptabilisés correspondent aux versements de décembre 2022 à novembre 2023 pour un total de **7 166 942,96** € (chapitre 75). Il est à noter que cette recette est en hausse de **3,77** % par rapport à 2022.

Les montants encaissés par mois sont les suivants :

Période encaissement Préfecture	Période comptable MT	Montant net encaissé
12/2022	01/2023	656 238,01 €
01/2023	02/2023	585 424,47 €
02/2023	03/2023	498 493,64 €
03/2023	04/2023	654 733,50 €
04/2023	05/2023	596 084,28 €
05/2023	06/2023	590 807,33 €
06/2023	07/2023	580 901,63 €
07/2023	08/2023	592 587,08 €
08/2023	09/2023	625 577,32 €
09/2023	10/2023	609 416,04 €
10/2023	11/2023	613 165,33 €
11/2023	12/2023	563 514,33 €
TOTAL TAXE SUR LES	7 166 942,96 €	

• Recettes commerciales du transport urbain et interurbain

La RTM, exploitant du TCSP, assure des missions transversales sur les réseaux du centre et nord notamment la vente de titres de transport.

En 2023, les recettes commerciales versées à MARTINIQUE TRANSPORT correspondent à un montant total de **1 297 211,59 €** soit **255 311,59 €** pour le réseau centre octobre 2022 à décembre 2022) et **1 041 900,00 €** pour le réseau nord (septembre 2022 à novembre 2022).

Les recettes commerciales au titre de l'année 2023 collectées par la RTM n'ont pas encore été versées à MARTINIQUE TRANSPORT. Le montant des ventes s'élève à **5 124 210,20 €**. Au regard des informations transmises par la RTM, les recettes commerciales par réseau sont réparties de la façon suivante :

RESEAU CENTRE	Point	de vente	М1	ticket	T	OTAL
2023	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Titres unitaires	208 612	313 379,30 €	13 478	20 885,60 €	222 090	334 264,90 €
Carnets	140 370	387 889,80 €	3 886	14 481,90 €	144 256	402 371,70 €
Abonnements	6 635	181 600,00 €	508	17 788,00 €	7 143	199 388,00 €
Carnaval	8 163	28 542,20 €	1 287	6 372,00 €	9 450	34 914,20 €
Amendes					32	1 703,00 €
TOTAL	363 780	911 411,30 €	19 159	59 527,50 €	382 971	972 641,80 €

RESEAU NORD	Vente à bord	/point de vente	M	Γ ticket	T	OTAL
2023	Quantité	Montant	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Titres unitaires	2 196 540	3 987 580,00 €	24 683	44 832,40 €	2 221 223	4 032 412,40 €
Carnets			2 480	43 141,00 €	2 480	43 141,00 €
Abonnements			2 393	76 015,00 €	2 393	76 015,00 €
TOTAL	2 196 540	3 987 580,00 €	29 556	163 988,40 €	2 226 096	4 151 568,40 €

• Titres de transport scolaire

Cette recette commerciale provient de l'achat de titres de transport scolaire, à l'exception des circuits scolaires inclus dans la convention de DSP du secteur sud. Les produits de ces ventes sont versés directement sur le compte de la régie de recettes de MARTINIQUE TRANSPORT (virement ou carte bancaire) ou sur le compte ouvert à la Banque Postale au nom du régisseur (en espèce ou carte bancaire).

Au titre de l'année 2023, le montant perçu s'élève à **1 352 887,04** € (chapitre 70) et provient principalement des paiements par carte bancaire à **85,13** %.

Parallèlement, 78 demandes de remboursement de frais de transport scolaire ont été traitées soit un montant total remboursé de **10 212,96 €** (**6 899, 63 €** de 2023 et **3 313,33 €** des années antérieures). Le montant net des recettes, après la déduction des remboursements, s'élève à **1 342 674,08 €**.

ENCAISSEMENT PAR TYPE DE PAIEMENT

Espèce (A)	Carte bancaire (B)	Virement (C)	Total encaissé (A+B+C)
117 827,15 €	1 151 671,63 €	83 388,26 €	1 352 887,04 €

S'agissant des frais bancaires liés au compte à la banque postale, le coût annuel représente 23 193,58 € selon le détail ci-dessous :

Abonnement				
Frais trimestriel de tenue de compte	36,00€			
Abonnement mensuel	13,00€			
Service Eficash ¹				
Coût mensuel	291,00€			
Coût par opération	7,00€			
Service Opnet ²				
Abonnement (à compter de septembre 2023)	19,53€			
Coût de transfert de fichiers ³	3,50€			
Commission par opération	0,09€			

¹ solution permettant de payer l'abonnement scolaire en espèces ou par carte bancaire auprès d'un bureau de poste

³ ≤ 21 fichiers par mois : gratuit

> 21 fichiers par mois : tarif appliqué + TVA par fichier dès le 1er fichier

² solution permettant de télécharger la liste des paiements et de les intégrer dans le logiciel des inscriptions scolaires afin de mettre à jour les paiements

FRAIS BANCAIRES

Compte à la trésorerie (A)	Compte à la Banque Postale (B)	Total frais bancaire (A+B)
3 810,39 € ⁴	23 193,58 €	27 003,97 €

⁴ Commissions bancaires pour les paiements par carte bancaire via le logiciel

• Aide exceptionnelle de l'Etat

En réponse à la hausse continue des prix de l'énergie, l'Etat a apporté un soutien financier de 100 millions d'euros aux autorités organisatrices de la mobilité afin de préserver l'offre de transport. La dotation attribuée à MARTINIQUE TRANSPORT s'élève en 2023 à **1 269 229,00 €.**

Pénalité

Dans le cadre des marchés liés à l'exploitation des différents réseaux, des pénalités peuvent être appliquées en cas de non-respect des conditions d'exécution établies au préalable par les deux parties. En 2023, ont été comptabilisées des pénalités pour un montant total de 179 273,02 €.

DETAIL DES PENALITES DU TRANSPORT SCOLAIRE				
EQUIPEMENTS	26 000,00 €			
Non-respect de l'âge maximum des véhicules	19 500,00 €			
Absence de boite à pharmacie	300,00€			
Non-respect des obligations d'entretiens et de propreté du véhicule	800,00€			
Non-conformité des pneus	3 000,00 €			
Absence ou insuffisance de marteaux dans les véhicules	50,00€			
Véhicules non déclarés au parc	800,00€			
Plaque de ligne erronée	150,00 €			
Absence de contrôle technique à jour à bord du véhicule	400,00 €			
Absence de plaque directionnelle avec le numéro de ligne scolaire	1 000,00 €			
EXECUTION DE LA DESSERTE	153 073,02 €			
Pose et dépose d'élèves dans un arrêt non autorisé	4 000,00 €			
Transport de personnes étrangères au service	1 000,00 €			
Non-exécution du trajet du matin, midi ou du soir	500,00€			
Absence d'accompagnateurs	147 573,02 €			
INCIVILITES	200,00 €			
Incivilités envers un agent de MARTINIQUE TRANSPORT	200,00€			

Le tableau récapitulatif des recettes d'exploitation se présente comme suit (extrait de la page 7 du compte administratif) :

RECETTES D'EXPLOITATION (en €)					
Chapitres	Libellés	Budget 2023	Réalisé 2023	Taux d'exécution	
013	Atténuation de charges	0,00	6 654,34	-	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 400 000,00	1 365 059,41	97,50%	
73	Produits issus de la fiscalité	53 595 000,00	54 341 816,67	101,39%	
74	Subventions d'exploitations	77 500 000,00	77 500 000,00	100,00%	
75	Autres produits de gestion courante	11 100 500,00	8 464 156,92	76,25%	
77	Produits exceptionnels	1 289 229,86	1 535 646,77	119,11%	
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		144 884 729,86	143 213 334,11	98,85%	
002	Excédent d'exploitation reporté N-1	4 113 939,14	0,00	0,00%	
	TOTAL GENERAL	148 998 669,00	143 213 334,11	96,12%	

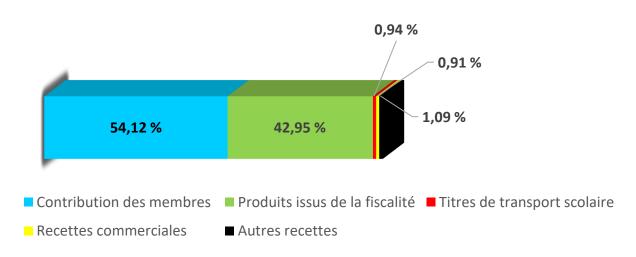
Les recettes réelles d'exploitation prévues au budget 2023 ont été réalisées avec un taux d'exécution de **98,85%**.

Les produits issus de la fiscalité perçus ont été supérieurs à la prévision du budget 2023. A contrario, les prévisions des recettes commerciales n'ont pas été atteintes, causées par le nonversement par la RTM des ventes de 2023.

			Ecart
	Montant prévu au BP 2023	Montant perçu	favorable/défavorable
Versement mobilité	53 595 000,00 €	54 341 816,67 €	746 816,67 €
Taxe sur les carburants	6 900 000,00 €	7 166 942,96 €	266 942,96 €
Recettes commerciales	4 200 500,00 €	1 297 211,59 €	-2 903 288,41 €

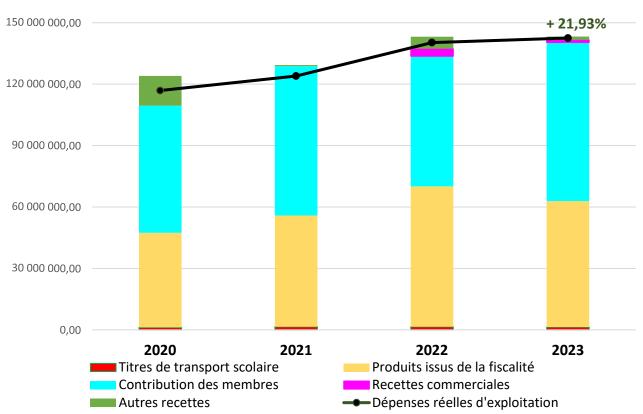
La répartition des recettes d'exploitation du compte administratif 2023 se présente comme suit :

Répartition des recettes réelles d'exploitation 2023



54,12 % des recettes réelles d'exploitation en 2023 proviennent des collectivités membres. Ces contributions constituent la principale ressource pour la structure et permettent à MARTINIQUE TRANSPORT d'honorer les charges inhérentes à l'activité transport qui sont en augmentation depuis la création de Martinique Transport.





On observe une croissance de **21,93** % des dépenses réelles d'exploitation de MARTINIQUE TRANSPORT sur la période 2020/2023 alors que la croissance des recettes réelles ne représente que **15,44** % sur la même période. La progression des dépenses reste donc plus dynamique que celles des recettes même si la section d'exploitation est excédentaire depuis 2018.

2-Les dépenses réalisées

Les dépenses réalisées de la section d'exploitation s'élèvent à **144 219 912,47 €.** Elles sont consacrées principalement à l'activité transport.

• Transport terrestre de personnes

Ce type de transport constitue le premier poste des dépenses réelles de la section d'exploitation. Le transport terrestre mobilise **78,24** % des réalisations 2023. On retrouve :

► Le transport urbain sur le centre qui concerne uniquement les 10 marchés gérés directement par Martinique Transport depuis le 1 août 2020 (chapitre 011). La gestion du transport sur le secteur centre génère une charge financière de 35 807 647,72 €.

Ci-dessous, le coût par commune :

	Fort-de-France	Lamentin	Schoelcher	Saint-Joseph
Coût	13 280 604,50 €	8 802 000,72 €	9 525 337,71 €	4 199 704,79 €
Répartition	37,09%	24,58%	26,60%	11,73%

▶ Le transport urbain sur le nord dont le coût financier total s'élève à 26 543 441,58 € (chapitre 011) et est mis en œuvre par trois entreprises titulaires des marchés gérés directement par Martinique Transport et une entreprise sous-traitante. On distingue le transport sur le nord caraïbe qui a nécessité un budget de 8 802 453,98 € et le transport sur le nord atlantique pour 17 740 987,60 € (chapitre 011). A cela s'ajoute la somme de 98 205,12 € versée à l'ancien délégataire de la DSP du Lorrain pour les factures de solde des années 2020 à 2022.

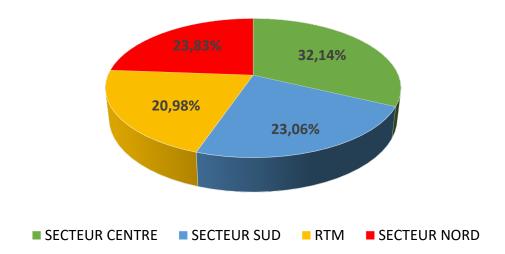
Le suivi, la coordination et la supervision des services de transport sur les secteurs centre et nord est assurée par la Régie des Transports de Martinique (RTM). Pour la réalisation de ces différentes missions, la subvention qui a été versée à la RTM est de 23 367 938 ,30 € (chapitre 65).

► Le transport urbain sur le sud dans le cadre de la DSP mixte a nécessité une enveloppe financière totale de 25 688 335,74 €

DETAIL DU COUT DE LA DSP SUD EN 2023 (en €)				
Contribution forfaitaire	20 241 263,40			
Avenant 1 création de 4 lignes scolaires matin et soir	308 769,40			
Avenant 1 renfort des services scolaires du midi	241 630,68			
Avenant 1 surcoûts salariaux/harmonisation des salaires	571 026,46			
Avenant 1 compensation financière suppression CICE	492 510,00			
Avenant 1 interconnexion SUDLIB/TCSP	3 040 423,08			
Régularisation indexation avenant 1	5 510,63			
Avenant 2 création de nouvelles lignes scolaires	368 302,08			
Avenant 3 Dispositif accompagnateurs élèves maternelles	255 000,00			
Avenant 6 bus scolaire supplémentaire	68 000,00			
Avenant 7 bus supplémentaire	95 900,00			
TOTAL	25 688 335,74			

Le financement du transport urbain/interurbain terrestre a donc nécessité un budget de 111 505 568,46 € soit une augmentation de 8,08 % par rapport à 2022.

TRANSPORT TERRESTRE EN 2023



• Transport scolaire

Les dépenses relatives au transport scolaire sont comptabilisées au niveau du chapitre 011 pour un montant total de 17 705 026,17 €. Cette charge représente 20,81% soit le deuxième poste de dépenses le plus important de ce chapitre.

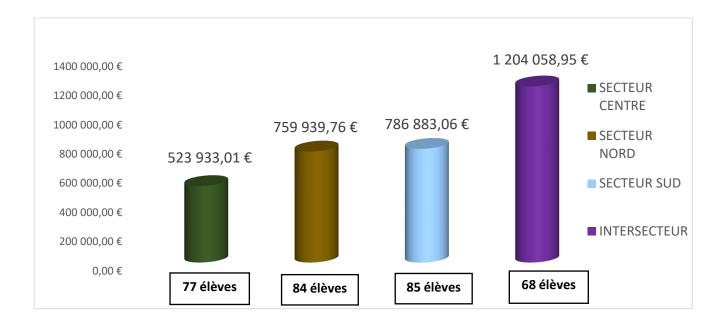
On y retrouve:

- 1) Le transport scolaire ordinaire qui engendre un coût financier de 14 413 516,63 € selon la répartition suivante :
 - 9 394 257,75 € pour 13 lots sur les secteurs intra-communal, intracommunautaire et intercommunautaire
 - **5 019 258,88** € pour 7 lots sur le secteur nord.

2) Le transport scolaire adapté

Ce type de transport est géré par le biais d'un marché public composé de 19 lots intervenant sur tout le territoire. En 2023, la gestion a généré un coût de **3 274 814,78** € pour environ 314 élèves inscrits.

Par secteur, ce coût est composé comme suit :



A cela s'ajoutent **16 140,11 €** remboursés à 7 parents qui ont assuré le transport de leur enfant avec leur véhicule personnel durant l'année scolaire 2022/2023. Le montant à rembourser est déterminé à partir d'un prix de base de 0,49 € appliqué au nombre de kilomètres parcourus entre le domicile et l'établissement scolaire et le nombre de jours scolarisés.

Le coût global du transport scolaire adapté s'élève donc à 3 290 954,89 € pour 321 élèves.

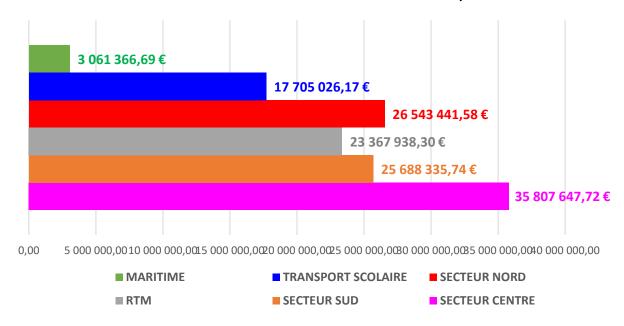
3) Le transport de type B qui intervient en absence de tout moyen collectif adapté. 1 parent a bénéficié de ce remboursement pour un montant de 554,65 € au titre de l'année scolaire 2022/2023.

Transport maritime

Cette convention de délégation de service public est conclue avec la Compagnie Martiniquaise de Navigation pour la desserte de quatre lignes : trois lignes « trans-baie » entre Fort-de-France et Trois-Ilets, une ligne entre Fort-de-France et Case-Pilote.

La contribution financière allouée au délégataire s'élève à **3 061 366,69** € (chapitre 65) correspondant au montant perçu par le délégataire à la suite du remboursement de l'avance de **750 000,00** € qui avait été versée en 2015.

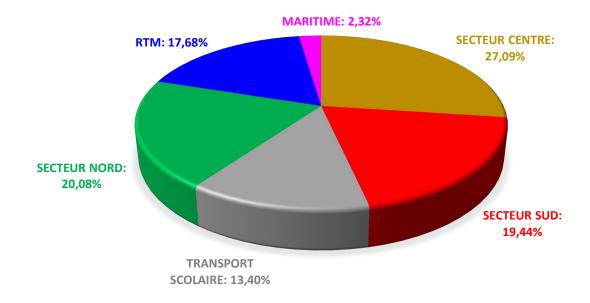
ACTIVITE TRANSPORT EN 2023: 132 173 756,20 €



Le coût total du transport qui s'élève à 132 173 756,20 € représente 92,74 % des dépenses réelles d'exploitation (142 516 621,88 €).

La répartition du coût du transport par secteur est la suivante :

RÉPARTITION DU COÛT DU TRANSPORT PAR SECTEUR EN 2023



Ressources humaines

Pour un effectif de 72 agents au 31 décembre 2023 dont 16 contractuels de droit public et 5 apprentis contractuels de droit privé. Les charges de personnel (chapitre 012) représentent **3,07** % des dépenses réelles de fonctionnement.

Répartition des agents par catégorie au 31/12/2023

FILIERE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	FONCTIONNAIRES & STAGIAIRES	CONTRACTUELS	APPRENTIS	TOTAL
	А	10	2	0	12
ADMINISTRATIVE	В	1	7	0	8
	С	18	3	0	21
	Α	2	1	0	3
TECHNIQUE	В	8	1	0	9
	С	12	2	0	14
	SANS CATEG.				
SANS FILIERE	HIERAR.	0	0	5	5
TOT	AL	51	16	5	72

Le personnel se répartit en trois filières : **56,94** % des agents sont dans la filière administrative (41 agents), **36,11** % dans la filière technique (26 agents) ainsi que **6,94**% d'agents en apprentissage (5agents) avec une majorité de femmes, très présente dans la filière administrative. Actuellement, les agents de MARTINIQUE TRANSPORT travaillent à temps complet avec une durée de travail hebdomadaire allant de 35H à 39H.

Répartition des agents par filière, catégorie hiérarchique et sexe au 31/12/2023

FILIERE	CAT. HIERAR	FEMMES	HOMMES	Total
	А	6	6	12
ADMINISTRATIVE	В	6	2	8
	С	19	2	21
	А	2	1	3
TECHNIQUE	В	3	6	9
	С	3	11	14
SANS FILIERE	SANS CAT. HIERAR	4	1	5
TOTAL		43	29	72

La politique en matière de Ressources Humaines en 2023 a abouti à la réalisation de certains chantiers qui se déclinent comme suit :

- Déploiement effectif du télétravail : digitalisation maximale des processus
- Mise en place et installation du CST et de la F3SCT
- Définition de la politique des astreintes au sein de la Direction du Transport Scolaire

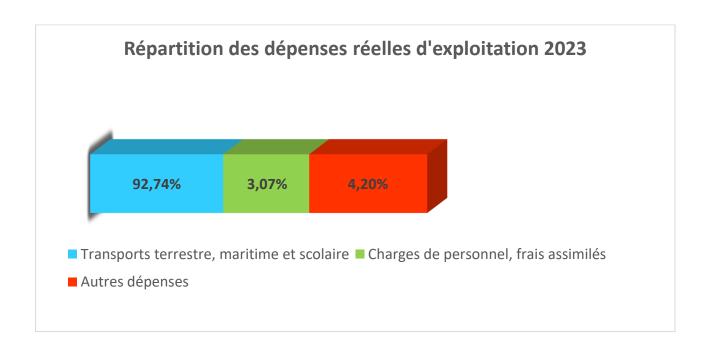
- Mise en place du dispositif d'attribution de cartes de libre circulation au personnel de MARTINIQUE TRANSPORT sur l'ensemble des réseaux de transports urbains, interurbains et maritimes
- Amélioration de la Qualité de Vie et des Contions de Travail : déploiement des équipements de protection individuelle et développement de l'ergonomie du poste de travail
- Dynamique accrue pour les actions de formation : sensibilisation aux risques (sauveteur secouriste du travail, évacuation des locaux et manipulation des extincteurs, développement des compétences digitales à travers l'usage du logiciel Excel)
- Gestion optimale de l'organisation à travers la création de prise de rendez-vous RH accessible pour les agents depuis l'intranet autour de quatre thématiques :
- 1) Kélio, social, CET
- 2) Carrière, rémunération, recrutement
- 3) Administration RH: consultation du dossier individuel
- 4) Formation, retraite, gestion administrative du personnel
- Elaboration du Rapport Social Unique au titre de l'année 2022

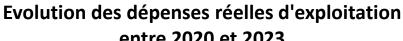
Charges exceptionnelles

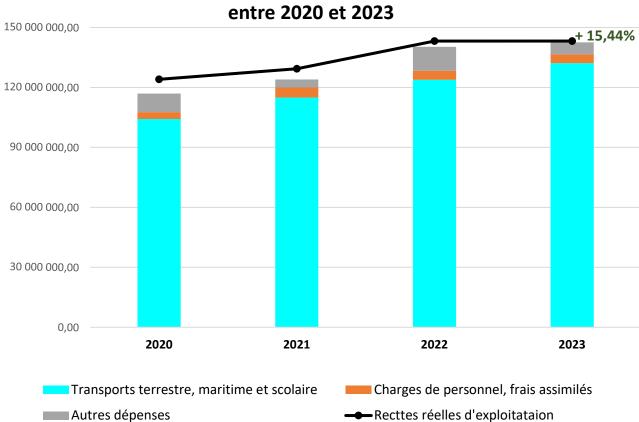
Les charges exceptionnelles du chapitre 67 concernent des dépenses effectuées de façon exceptionnelle au cours de l'année (remboursement de frais de transport scolaire, remboursement CNRACL part patronal, intérêts de retard) soit 62 973,65 € pour l'année 2023.

Le tableau récapitulatif des dépenses d'exploitation se présente comme suit (extrait de la page 7 du compte administratif) :

	DEPENSES D'EXPLOITATION (en €)				
				Taux	
Chapitres	Libellés	Budget 2023	Réalisé 2023	d'exécution	
011	Charges à caractère général	89 236 190,74	85 091 797,20	95,36%	
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 627 384,75	4 371 437,55	94,47%	
65	Autres charges de gestion courante	52 974 950,51	52 958 806,91	99,97%	
66	Charges financières	33 913,00	31 606,57	93,20%	
67	Charges exceptionnelles	422 939,00	62 973,65	14,89%	
TOTAL DE	S DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	147 295 378,00	142 516 621,88	96,76%	
	Virement à la section				
023	d'investissement	0,00	0,00	0,00%	
	Opérations ordre transfert entre				
042	sections	1 703 291,00	1 703 290,59	100,00%	
TOTAL DES	DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	1 703 291,00	1 703 290,59	100,00%	
	TOTAL GENERAL	148 998 669,00	144 219 912,47	96,79%	







B/La section d'investissement

1- Les recettes réalisées

Les recettes d'investissement s'élèvent à **9 703 290,59** € au titre de l'année 2023. Ces ressources financières proviennent :

Contribution financière de la CTM

La participation financière de la CTM à la section d'investissement représente 5 M€ en 2023. 4 M€ ont été encaissés et comptabilisés au chapitre 13. Le solde, 1 M€, a été inscrit au niveau des restes à réaliser et sera intégré au budget 2024. A cela s'ajoute, le solde de la subvention de 2022 de 4 M€ qui a fait l'objet d'un titre de recette en 2023.

Amortissement

L'amortissement des biens acquis a été comptabilisé au chapitre 040 pour 1 703 290,59 €.

Le tableau récapitulatif des recettes d'investissement se présente comme suit (extrait de la page 8 du compte administratif) :

	RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)					
				Taux		
Chapitres	Libellés	Budget 2023	Réalisé 2023	d'exécution		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	-		
13	Subventions d'investissement	12 024 400,00	8 000 000,00	66,53%		
16	Emprunts et dettes assimilées	6 800 000,00	0,00	0,00%		
TOTAL DES	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	18 824 400,00	8 000 000,00	42,50%		
040	Opération ordre de transfert entre sections	1 703 291,00	1 703 290,59	100,00%		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	-		
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 703 291,00	1 703 290,59	100,00%		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	9 974 508,47	0,00	0,00%		
	TOTAL GENERAL	30 502 199,47	9 703 290,59	31,81%		

L'écart constaté entre le budget 2023 et le réalisé 2023 du chapitre 13 s'explique par :

- L'emprunt de 6 800 000,00 € pour l'acquisition des bus qui est inscrit en report au niveau du budget 2024.
- La subvention européenne obtenue dans le cadre de l'acquisition de la solution SAEIV et le système billettique est également inscrit en report au budget 2024. Au regard des dépenses réalisées, la subvention s'élève à 1 182 777,00 € pour l'acquisition de la solution SAEIV et 641 464,00 € pour l'acquisition d'un système billettique.

2- Les dépenses réalisées

Les dépenses d'investissement 2023, pour un montant total de 13 577 820,58 €, concernent :

Contrat PPP

Les loyers d'investissement du contrat PPP s'élèvent à **8 705 001,28** (chapitre 23). Ces sommes ont été versées aux prêteurs Agence Française de Développement (AFD), Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), et à la société Caraïbus. Il s'agit de la dépense la plus significative pour l'année 2023 qui représente **64,11** % des dépenses réelles d'investissement.

Emprunts

Le remboursement en capital de la dette au chapitre 16 pour **2 741 494,04 €** provient des prêts de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la caisse d'épargne (chapitre 16).

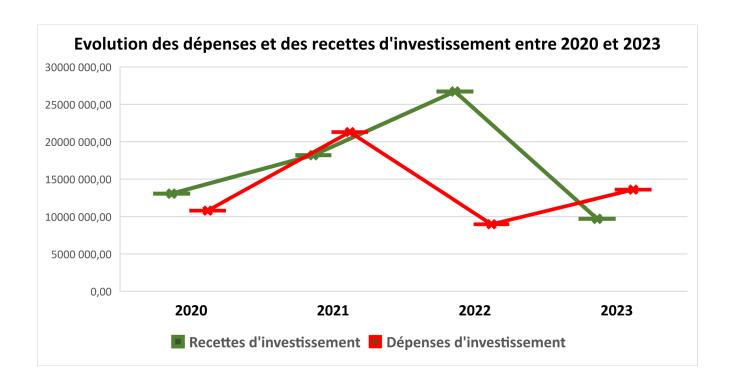
Ces deux premiers points sont détaillés au chapitre III.

Equipement

Les dépenses d'équipement aux chapitres 20 et 21 concernent les investissements nécessaires pour le fonctionnement de l'établissement et du réseau.

Le tableau récapitulatif des dépenses d'investissement se présente comme suit (extrait de la page 7 du compte administratif) :

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)					
Chapitres	Libellés	Budget 2023	Réalisé 2023	Taux d'exécution		
	Emprunts et dettes					
16	assimilées	2 741 495,00	2 741 494,04	100,00%		
	Immobilisations					
20	incorporelles	935 040,82	493 836,22	52,81%		
21	Immobilisations corporelles	16 675 892,10	403 582,23	2,42%		
23	Immobilisations en cours	10 125 771,55	9 915 905,04	97,93%		
	Autres immobilisations					
27	financières	24 000,00	23 003,05	0,00%		
TOTAL DES DEPENSES REELLES						
D'INVESTIS	SEMENT	30 502 199,47	13 577 820,58	44,51%		
	TOTAL GENERAL	30 502 199,47	13 577 820,58	44,51%		



III)Analyse financière

A/La dette

La dette de MARTINIQUE TRANSPORT est liée aux loyers versés trimestriellement dans le cadre du contrat PPP, mais également au remboursement de deux emprunts et d'un loyer au titre d'un crédit-bail.

Concernant le contrat de partenariat public privé (PPP), il comporte deux types de loyers qui impactent la section d'exploitation et la section d'investissement :

- Les loyers de fonctionnement sont comptabilisés à l'article 6516 « Maintenance » pour un montant de 1 267 189,21 € au titre de l'année 2024. Il s'agit des charges relatives à la maintenance courante et entretien, la gestion et les impôts/taxes, qui concernent uniquement la société Caraïbus.
- Les loyers d'investissement sont pris en compte au niveau de l'article 235 « Part investissement PPP » pour une somme de 8 705 001,28 € versée aux prêteurs et à la société Caraïbus.

Le tableau ci-dessous reprend les différents montants supportés par le budget 2023 :

Loyers de fonctionnement pour l'exercice 2023	1 267 189,21 €
Loyers d'investissement pour l'exercice 2023	8 705 001,28 €
Total général	9 972 190,49 €

Par ailleurs, par délibération du 17 décembre 2020, le Conseil d'administration a validé la reprise des remboursements en direct de 3 prêts et d'un contrat de crédit-bail dont le prêteur initial était la CFTU. Il s'agit :

- Un prêt de la Caisse d'Epargne souscrit en 2015 pour un montant de 4 446 759,00
 € afin d'acquérir 22 autobus. Le remboursement direct s'est effectué à partir de 2022.
- Un prêt de l'AFD souscrit en 2015 pour un montant de **5 000 000** € destiné à financer les investissements nécessaires à la mise en exploitation du transport en commun en site propre.
- Un prêt de l'AFD souscrit en 2016 pour un montant de **11 000 000** € destiné à financer la construction du centre technique des transports.

En 2023, l'annuité de la dette remboursée s'élève à 2 762 406,13 € soit 20 912,09 € en intérêt et 2 741 494,04 € pour le capital de la dette. Ces emprunts ont été totalement remboursés à la fin de l'année 2023.

Dette	Caisse	AFD	AFD
	d'épargne		
Montant initial	4 446 759,00 €	5 000 000,00 €	11 000 000,00 €
Première date de remboursement	13/09/2016	31/08/2015	31/12/2016
Dernière date de remboursement	13/06/2023	31/08/2023	31/12/2023
Durée du prêt	7 ans	8 ans	7 ans
Profil d'amortissement	Mensuel	Trimestriel	Trimestriel
Capital restant dû au 01/01/2023	249 921,18 €	468 750,00 €	2 022 822,86 €
Remboursement du capital de la dette			
en 2023	249 921,18 €	468 750,00 €	2 022 822,86 €
Intérêt en 2023	2 557,48 €	2 701,57 €	15 653,04 €
Capital restant dû au 31/12/2023	0,00€	0,00€	0,00€

- Un loyer payé à BPCE LEASE REUNION (crédit-bail) pour le système billettique déployé sur le secteur centre pour un coût d'achat de 1913 954,05 €. Pour l'année 2023, le remboursement s'est réalisé pour un montant de 348 277,56 € soit un loyer mensuel de 29 023,13 €. Ce contrat sera clôturé au 25 avril 2024.

B/Le calcul de l'épargne

Le calcul de l'épargne permet d'apprécier la santé financière d'une collectivité notamment sa capacité à dégager de la ressource interne pour financer les opérations d'investissements de l'exercice.

	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles d'exploitation (1)	122 020 359,92	129 042 696,08	142 787 150,35	141 677 687,34
Dépenses réelles d'exploitation (2)	116 230 402,97	123 883 624,70	133 727 254,13	142 422 041,66
Epargne de gestion (1-2) (3)	5 789 956,95	5 159 071,38	9 059 896,22	-744 354,32
Résultat financier (4)	0,00	-73 458,65	-41 875,13	-31 606,57
Résultat exceptionnel (5)	1 374 688,51	305 571,50	-6 141 985,77	1 472 673,12
Epargne brute ou capacité d'autofinancement (3+4+5) (6)	7 164 645,46	5 391 184,23	2 876 035,32	696 712,23
Remboursement en capital de la dette (7)	0,00	2 606 631,39	2 152 773,85	2 741 494,04
Epargne nette ou capacité d'autofinancement nette (6-7)	7 164 645,46	2 784 552,84	723 261,47	-2 044 781,81

MARTINIQUE TRANSPORT dégage un taux d'épargne brute de **0,48** % en 2023 (épargne brute / recettes réelles d'exploitation). Il s'agit de la part des recettes d'exploitation qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes d'exploitation et qui ont été consacrées aux paiements des loyers d'investissement du contrat PPP.

C/L'analyse de quelques ratios

Les ratios financiers sont des outils de gestion qui permettent d'apprécier la situation financière d'une collectivité. Ils mettent en évidence les forces et les faiblesses d'une structure. Au titre de l'exercice 2023, ils s'établissent comme suit :

Dépenses de personnel/ dépenses réelles d'exploitation : 3,07 %

Les charges de personnel sont parfaitement maîtrisées, elles ne représentent que 3,07 % des dépenses réelles d'exploitation.

Dépenses transports / dépenses réelles d'exploitation : 92,74 %

92,74 % des dépenses réelles d'exploitation sont consacrées aux dépenses afférentes à l'activité transport sur l'ensemble du territoire (hors études). Il s'agit du premier poste de dépense du budget de MARTINIQUE TRANSPORT.

Fiscalité/ recettes réelles d'exploitation : 42,94 %

La fiscalité, composée du versement mobilité et de la taxe sur les carburants constituent la deuxième ressource financière.

Contribution des membres en fonctionnement/recettes réelles d'exploitation : 54,12 %

Les contributions des membres demeurent néanmoins une ressource financière essentielle pour l'établissement et lui permettent de faire face aux dépenses de fonctionnement et singulièrement celles relatives à l'activité transport.

IV)Compte de gestion 2023

Les résultats du compte administratif de l'ordonnateur sont en concordance avec le compte de gestion du comptable. Pour la section d'exploitation, on note un déficit pour les deux sections, soit 1 006 578,36 € pour la section d'exploitation et 3 874 529,99 € pour la section d'investissement sans la prise en compte des restes à réaliser.

La balance du compte de gestion vous est présentée ci-après :

ETABLISSEMENT : MARTINIQUE TRANSPORT-AOTU

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.COL MARTINIQUE

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 103090

Résultats budgétaires de l'exercice

01500 - MARTINIQUE TRANSPORT-AOTU

Exercice 2023

	ENGMESSTERSETATION OFFICES	ENAMANNOTEDNOS SU NOTEDAS	TOWN DEC CENTRAL
	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O		
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	30 502 199,47	148 998 669,00	179 500 868,47
Titres de recette émis (b)	9 703 290,59	144 937 673,90	154 640 964,49
Réductions de titres (c)		1 724 339,79	1 724 339,79
Recettes nettes $(d = b - c)$	9 703 290,59	143 213 334,11	152 916 624,70
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	30 502 199,47	148 998 669,00	179 500 868,47
Mandats émis (f)	13 579 156,52	147 411 71,92	160 990 874,44
Annulations de mandats (g)	1 335,94	3 191 805,45	3 193 141,39
Depenses nettes $(h = f - g)$	13 577 820,58	144 219 912,47	157 797 733,05
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	3 874 529,99	1 006 578,36	4 881 108,35

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.COL MARTINIQUE N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 103090

ETABLISSEMENT : MARTINIQUE TRANSPORT-AOTU

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01500 - MARTINIQUE TRANSPORT-AOTU

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	9 974 508,47		-3 874 529,99		6 099 978,48
Fonctionnement	4 113 939,14		-1 006 578,36		3 107 360,78
TOTAL I	14 088 447,61		-4 881 108,35		9 207 339,26
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III – Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	14 088 447,61		-4 881 108,35		9 207 339,26

V) Propositions d'affectation des résultats 2023

L'affectation des résultats consiste à couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement. Les résultats de l'année 2023 se présentent comme suit :

Section d'exploitation (en €)				
Recettes totales d'exploitation	143 213 334,11			
Dépenses totales d'exploitation	144 219 912,47			
Résultat de l'exercice	-1 006 578,36			
Résultat net d'exploitation reporté N-1	4 113 939,14			
Résultat à affecter (I)	3 107 360,78			
Recettes reportées	0,00			
Dépenses reportées	-757 253,29			
Résultat cumulé	2 350 107,49			

Section d'investissement (en	€)
Recettes totales d'investissement	9 703 290,59
Dépenses totales d'investissement	13 577 820,58
Solde d'exécution de la section	
d'investissement	-3 874 529,99
Résultat net d'investissement reporté N-1	9 974 508,47
Résultat net d'investissement	6 099 978,48
Recettes reportées	9 624 241,00
Dépenses reportées	-14 282 768,14
Excédent de Financement (II)	1 441 451,34

La section d'investissement dégage un excédent de financement de 1 441 451,34 € après la prise en compte des restes à réaliser. En conséquence, il n'y a pas d'affectation du résultat à l'article 1068. Les crédits seront donc repris de la façon suivante :

- le solde d'exécution reporté en recette d'investissement (001) pour 6 099 978,48
 €;
- le résultat d'exploitation reporté en recette d'exploitation (002) pour 3 107 360,78 €.

En conclusion, les membres du Conseil d'Administration sont invités à délibérer sur :

- l'approbation du compte de gestion 2023
- l'approbation du compte administratif de l'exercice 2023
- l'affectation des résultats telle que proposée ci-après :

PROPOSITION DE DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (R 001)	6 099 978,48
Résultat d'exploitation reporté (R 002)	3 107 360,78

Réception par le préfet : 22/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007535600010

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT **ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF LOCAL** MARTINIQUE TRANSPORT

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR TERRITORIAL DE MARTINIQUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET: BUDGET PRINCIPAL (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	1
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	1
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	1.
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	1:
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	10
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	10
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Depenses	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34 35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	37
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	42
A8.3 - Opérations liées aux cessions	43
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	45
A10 - Etat des travaux en régie	46
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des contrats de credit-ball B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55 56
C - Autres éléments d'informations	36
C1.1 - Etat du personnel	en
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	57 59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	61
one to a many the enter a transfer of the second property of the sec	

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

62

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	144 219 912,47	G	143 213 334,11	G-A	-1 006 578,36
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	13 577 820,58	н	9 703 290,59	н-в	-3 874 529,99

					+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section d'exploitation (002)	С	0,0 (si déficit)) 1	4 113 939,14 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	0,0 (si déficit)) 1	9 974 508,47 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 157 797 733,05	Q= G+H+ +J 167 005 072,31	=Q-P 9 207 339,26

RESTES A REALISER A	Section d'exploitation	E	757 253,29	к	0,00
REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	14 282 768,14	L	9 624 241,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 = E+F 15 040 021,	15 040 021,43	= K+L	9 624 241,00	

		DEI	PENSES	RI	ECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	144 977 165,76	= G+I+K	147 327 273,25	2 350 107,49
	Section d'investissement	= B+D+F	27 860 588,72	= H+J+L	29 302 040,06	1 441 451,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	172 837 754,48	= G+H+I+J+K+L	176 629 313,31	3 791 558,83

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 757 253,29	к 0,00	
011	Charges à caractère général	757 253,29		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	A 10 7 5 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00	
73	Produits issus de la fiscalité		0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
013	Atténuations de charges		0,00	
76	Produits financiers		0,00	
77	Produits exceptionnels		0,00	
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 14 282 768,14	L 9 624 241,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	2 824 241,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	6 800 000,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00	

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	290 922,55	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 991 845,59	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.		Crédits ouverts	Crédits emplo	Crédits employés (ou restant à e	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	89 236 190,74	81 947 989,69	3 143 807,51	757 253,29	3 387 140,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 627 384,75	4 371 437,55	0,00	0,00	255 947,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 974 950,51	50 834 450,61	2 124 356,30	0,00	16 143,60
т	otal des dépenses de gestion courante	146 838 526,00	137 153 877,85	5 268 163,81	757 253,29	3 659 231,05
66	Charges financières	33 913,00	31 606,57	0,00	0,00	2 306,43
67	Charges exceptionnelles	422 939,00	62 973,65	0,00	0,00	359 965,35
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	147 295 378,00	137 248 458,07	5 268 163,81	757 253,29	4 021 502,83
023	Virement à la section d'investissement	0,00			Elin Compan	大河北区 第64
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 703 291,00	1 703 290,59			0,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	1 703 291,00	1 703 290,59			0,41
	TOTAL	148 998 669,00	138 951 748,66	5 268 163,81	757 253,29	4 021 503,24
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emplo	Crédits employés (ou restant à e	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	6 654,34	0,00	0,00	-6 654,34
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 400 000,00	1 365 059,41	0,00	0,00	34 940,59
73	Produits issus de la fiscalité(4)	53 595 000,00	54 341 816,67	0,00	0,00	-746 816,67
74	Subventions d'exploitation	77 500 000,00	77 500 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 100 500,00	8 464 156,92	0,00	0,00	2 636 343,08
	Total des recettes de gestion courante	143 595 500,00	141 677 687,34	0,00	0,00	1 917 812,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 289 229,86	1 535 646,77	0,00	0,00	-246 416,91
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	144 884 729,86	143 213 334,11	0,00	0,00	1 671 395,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	144 884 729,86	143 213 334,11	0,00	0,00	1 671 395,75
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	4 113 939,14				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	- 11
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	935 040,82	493 836,22	290 922,55	150 282,05
21	Immobilisations corporelles	16 675 892,10	403 582,23	13 991 845,59	2 280 464,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 125 771,55	9 915 905,04	0,00	209 866,51
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	27 736 704,47	10 813 323,49	14 282 768,14	2 640 612,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 741 495,00	2 741 494,04	0,00	0,96
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (3)	0,00	0.00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	24 000,00	23 003,05	0,00	996,95
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 765 495,00	2 764 497,09	0.00	997,91
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	30 502 199,47	13 577 820,58	14 282 768,14	2 641 610,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	30 502 199,47	13 577 820,58	14 282 768,14	2 641 610,75
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	12 024 400,00	8 000 000,00	2 824 241,00	1 200 159,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 824 400,00	8 000 000,00	9 624 241,00	1 200 159,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0.00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	18 824 400,00	8 000 000,00	9 624 241,00	1 200 159,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00		VALUE OF THE REAL PROPERTY.	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 703 291,00	1 703 290,59		0,41
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0.00
Tota	des recettes d'ordre d'investissement	1 703 291,00	1 703 290,59		0,41
	TOTAL	20 527 691,00	9 703 290,59	9 624 241,00	1 200 159,41
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	9 974 508,47			

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	85 091 797,20		85 091 797.20
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 371 437,55		4 371 437,55
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0.00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 958 806,91		52 958 806,91
66 67 68 69	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat ^e , provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	31 606,57 62 973,65 0,00	0,00 0,00 1 703 290,59	31 606,57 62 973,65 1 703 290,59
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	142 516 621,88	1 703 290,59	144 219 912,47

	: * :
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	144 219 912,47

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 741 494,04	0,00	2 741 494,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	493 836,22	0,00	493 836,22
21	Immobilisations corporelles (6)	403 582,23	0,00	403 582,23
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (6)	9 915 905,04	0,00	9 915 905,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	23 003,05	0,00	23 003,05
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0.00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	13 577 820,58	0,00	13 577 820,58

0,00	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1
_	
-	

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 654,34		6 654,34
60	Achats et variation des stocks (3)	"快点"与语言注意。注意"企业"的	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 365 059,41		1 365 059,41
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	54 341 816,67		54 341 816.67
74	Subventions d'exploitation	77 500 000,00		77 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 464 156,92		8 464 156,92
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 1 535 646,77 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 1 535 646,77 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	143 213 334,11	0,00	143 213 334,11

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	4 113 939,14
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 327 273,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 14	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 8 000,000 8	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 00,000 000 8 00,0
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5)	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
26 27 28	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00	0,00 0,00 1 703 290,59	0,00 0,00 1 703 290,59
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0.00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	8 000 000,00	1 703 290,59	9 703 290,59

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	9 974 508,47
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	•
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 677 799,06

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

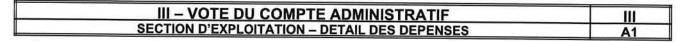
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap/	Libellé (1)		Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)	F-2000 and 1-200 € 1-200	Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	89 236 190,74	81 947 989,69	3 143 807,51	757 253,29	3 387 140.25
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	183 287,44	88 209,37	8 157,57		0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	26 000,00	7 178,61	0,00	0,00	18 821,39
6064	Fournitures administratives	10 246,51	3 773,90	907,92	5 564,69	0,00
6066 6068	Carburants	62 500,00	-11 500,00	11 500,00	0,00	62 500,00
611	Autres matières et fournitures	8 936,34	3 612,19	5 324,15	0,00	0,00
6132	Sous-traitance générale Locations immobilières	81 574 556,00 618 694,43	77 273 530,04	2 782 585,43	0,00	1 518 440,53
6135	Locations mobilières	1 315 404,16	507 795,25 974 825,52	0,00 23 208,70	3 400,00	107 499,18
614	Charges locatives et de copropriété	5 020,94	5 020,94	0,00	23 151,19	294 218,75
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	749,74	0,00	0,00	0,00 749,74	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 717,47	5 717,47	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 521 672,00	1 691 438,89	124 932,14	144 622,45	560 678,52
6161	Multirisques	79 000,00	60 288,07	0,00	0,00	18 711,93
6168	Autres	16 000,00	15 225,00	0,00	0,00	775,00
618	Divers	447 178,04	208 364,32	5 164,60	233 649,12	0,00
6226	Honoraires	888 555,08	484 025,88	10 078,57	233 816,13	160 634,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 999,26	3 999,26	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 694,43	3 694,43	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	25 323,68	25 323,68	0,00	0,00	0,00
6238 6241	Divers	84 500,00	47 205,72	0,00	3 200,10	34 094,18
6247	Transports sur achats Transports collectifs personnel	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
6251	Voyages et déplacements	12 000,00 167,00	7 708,92	0,00	0,00	4 291,08
6256	Missions	5 000,00	0,00 2 653,14	167,00 0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	19 400,00	7 396,85	5 918,90	0,00 5 040,00	2 346,86
6261	Frais d'affranchissement	12 465,23	12 465,23	0,00	0,00	1 044,25 0,00
6262	Frais de télécommunications	191 000,00	135 726,04	17 115,49	334,18	37 824,29
627	Services bancaires et assimilés	38 003,97	38 003,97	0,00	0,00	0.00
6282	Frais de gardiennage	10 000,00	9 969,68	0,00	0,00	30,32
6283	Frais de nettoyage des locaux	474 921,70	194 415,58	136 539,50	0,00	143 966,62
62878	Remb. frais à des tiers	282,32	282,32	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	246 915,00	122 628,42	12 207,54	16 805,19	95 273,85
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	45 000,00	19 011,00	0,00	0,00	25 989,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 627 384,75	4 371 437,55	0,00	0,00	255 947,20
6215 6336	Personnel affecté par CL de rattachement	171 000,00	124 171,02	0,00	0,00	46 828,98
6411	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 071,58	45 071,58	0,00	0,00	0,00
6413	Salaires, appointements, commissions Primes et gratifications	2 146 387,96 32 801,00	2 146 387,96	0,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 179 776,52	0,00	0,00	0,00	32 801,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	1 223 510,50	0,00	0,00	1 179 776,52
6415	Supplément familial	15 166,79	13 439,75	0,00	0,00 0,00	-1 223 510,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	555 425,91	555 425,91	0,00	0,00	1 727,04 0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	12 097,66	12 097,66	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	271 272,60	107 598,94	0,00	0,00	163 673,66
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 170,75	7 170,75	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	46 317,08	46 317,08	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	120 000,00	90 246,40	0,00	0,00	29 753,60
648	Autres charges de personnel	24 896,90	0,00	0,00	0,00	24 896,90
	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 974 950,51	50 834 450,61	2 124 356,30	0,00	16 143,60
65737	Subv. exploitat° autres EPL	23 367 938,76	21 243 582,00	2 124 356,30	0,00	0,46
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	29 607 009,25	29 590 867,55	0,00	0,00	16 141,70
	Charges diverses de gestion courante	2,50	1,06	0,00	0,00	1,44
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	146 838 526,00	137 153 877,85	5 268 163,81	757 253,29	3 659 231,05
66	= (011+012+014+65) Charges financières (b) (5)	22 042 00	24 000 ==		2.25	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 913,00	31 606,57	0,00	0,00	2 306,43
	Intérêts comptes courants et de dépôts	23 218,52 10 694,48	20 912,09	0,00	0,00	2 306,43
	Charges exceptionnelles (c)	Value in consideration	10 694,48	0,00	0,00	0,00
		422 939,00	62 973,65	0,00	0,00	359 965,35
	Intérêts moratoires, pénalités / marché Autres charges exceptionnelles gestion	115 000,00	16 860,54	0,00	0,00	98 139,46
	Titres annulés (sur exercices antérieurs	297 939,00 10 000,00	42 799,78	0,00	0,00	255 139,22
	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	3 313,33	0,00	0,00	6 686,67
5707	ev det av ever e		0,00	(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)	101. 李正为唐廷园	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	yés (ou restant :	a employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	147 295 378,00	137 248 458,07	5 268 163,81	757 253,29	4 021 502,83
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 703 291,00	1 703 290,59			0,41
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 703 291,00	1 703 290,59			0,41
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 703 291,00	1 703 290,59			0,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 703 291,00	1 703 290,59			0,41
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	148 998 669,00	138 951 748,66	5 268 163,81	757 253,29	4 021 503,24
DO	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilitères de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restan	t à employer)	
art(1)	NF-17	Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	6 654,34	0,00	0,00	-6 654,34
64198	Autres remboursements	0,00	6 654,34	0,00	0,00	-6 654,34
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 400 000,00	1 365 059,41	0,00	0.00	34 940,59
7061 70878	Transport de voyageur Remb. frais par des tiers	1 400 000,00 0.00	1 345 987,41 19 072.00	0,00	0,00 0,00	54 012,59 -19 072,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	53 595 000,00	54 341 816,67	0,00	0.00	-746 816,67
734	Versement de mobilité	53 595 000,00	54 341 816,67	0.00	0.00	-746 816.67
74	Subventions d'exploitation	77 500 000,00	77 500 000,00	0.00	0,00	0.00
7475	Subv. exploitat ^e Groupements	77 500 000,00	77 500 000,00	0,00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	11 100 500,00	8 464 156,92	0.00	0.00	2 636 343,08
7588	Autres	11 100 500,00	8 464 156,92	0.00	0,00	2 636 343.08
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	143 595 500,00	141 677 687,34	0,00	0,00	1 917 812,66
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	1 289 229,86	1 535 646,77	0.00	0,00	-246 416,91
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	179 273,02	0,00	0,00	-179 273.02
7718	Autres produits except, opérat° gestion	1 289 229,86	1 356 373,75	0,00	0,00	-67 143,89
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	144 884 729,86	143 213 334,11	0,00	0,00	1 671 395,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	144 884 729,86	143 213 334,11	0,00	0,00	1 671 395,75
	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	4 113 939,14				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043-DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	935 040,82	493 836,22	290 922,55	150 282,05
2051	Concessions et droits assimilés	935 040,82	493 836,22	290 922,55	150 282,05
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	16 675 892,10	403 582,23	13 991 845,59	2 280 464,28
2135	Installations générales, agencements	1 156 400,00	5 357,73	0,00	1 151 042,27
2181	Installat° générales, agencements	91 711,86	90 898,11	813,75	0,00
2182	Matériel de transport	9 679 000,00	0,00	9 533 789,50	145 210,50
2183	Matériel de bureau et informatique	5 729 780,24	301 193,62	4 448 752,02	979 834,60
2184 2188	Mobilier	13 000,00	3 272,71	7 544,50	2 182,79
22	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	2 860,06	945,82	2 194,12
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 125 771,55	9 915 905,04	0,00	209 866,51
235 237	Part investissement PPP	8 881 267,55	8 705 001,28	0,00	176 266,27
238	Avances commandes immo, corpo.	33 600,24	0,00	0,00	33 600,24
230	Avances commandes immo. incorp.	1 210 903,76	1 210 903,76	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	27 736 704,47	10 813 323,49	14 282 768,14	2 640 612,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 741 495,00	2 741 494,04	0,00	0,96
1641	Emprunts en euros	2 741 495,00	2 741 494,04	0,00	0,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	24 000,00	23 003,05	0,00	996,95
275	Dépôts et cautionnements versés	24 000,00	23 003,05	0,00	996,95
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 765 495,00	2 764 497,09	0,00	997,91
T	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0.00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	30 502 199,47	13 577 820,58	14 282 768,14	2 641 610,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	30 502 199,47	13 577 820,58	14 282 768,14	2 641 610,75
- 91	Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	l iballá (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	12 024 400,00	8 000 000,00	2 824 241,00	1 200 159,00
1312	Subv. équipt Régions	12 024 400,00	8 000 000,00	2 824 241,00	1 200 159,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00	0,0
1641	Emprunts en euros	6 800 000,00	0,00	6 800 000,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 824 400,00	8 000 000,00	9 624 241,00	1 200 159,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	18 824 400,00	8 000 000,00	9 624 241,00	1 200 159,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 703 291,00	1 703 290,59		0,41
2805	Licences, logiciels, droits similaires	666 335,00	666 334,77		0,23
28135	Installations générales, agencements,	12 799,00	12 799,00		0,00
28182	Matériel de transport	724 341,00	724 341,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	55 617,00	55 616,83		0,17
28184	Mobilier	16 328,00	16 328,00		0,00
28188	Autres	227 871,00	227 870,99		0,01
T01	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 703 291,00	1 703 290,59		0,41
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 703 291,00	1 703 290,59		0,41
i T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	20 527 691,00	9 703 290,59	9 624 241,00	1 200 159,41
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	9 974 508,47			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

		IV - ANNEXES				2
ELEMENTS DU B	ILAN - ETAT DE	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	L DES CREDITS DE	: TRESORERIE		A1.1
	A1.1	A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	OITS DE TRESOREF	NE (1)		
	Date de la			Montant des ren	Montant des remboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerle de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						では、これでは、10mmでは

(1) Circulaire n* NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

5198 Autres crédits de trésorerie

519 Crédits de trésorerie (Total)

00'0

0,00

0,00

000

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trèsorerie pour les pais et la pase d'un montant maximum autorisé par l'organe delibérant (artide L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont compte 6618.

2	412
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'orig	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
Nature			Date	Date du		Type de		Taux initial	itial		Pério-	ğ	Possibilité	Caté-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0								N/O	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					00'0									
1641 Emprunts en euros (total)					00'0									
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					00.0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									
Total général					00'0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'inférêt: F: fixe: V: variable simple; C: complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						-mprunts e	Emprunts et dettes au 31/12/N	-				
			Catégorie			ŀ	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)	医型型型型型	00'0		00'0				7.00	00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
											The state of the s	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vértable endettement.

⁽¹⁰⁾ SI femprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

Company of the Compan
--

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimai (5)	Taux maximal (6)	Taux Taux Coût de sortie (7) cour tur	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)										(0)				8
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0.00
Barrière simple (B)						が特殊的								
TOTAL (B)		00'0	00'0		の理解を開発し				00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)					THE SECOND									
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'Index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (8) Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau mayen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

		_>	IV - ANNEXES				2
ELEMENTS	OU BILAN – E	TAT DE LA DETTE	- TYPOLOGIE DE	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE L'ENCOURS		A1.4
		A1.4 - TYPOLC	GIE DE LA REPAR	A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		
Ind Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écarl entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
unquej. I dux variable simple platonne (cap) ou encadre (tunnej)	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
(D) Muttolicateur lusqu'à 3 : multolicateur lusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
Acceptable of the state of the	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

|--|

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emi	Emprunt couvert						Instrument de couverture	- Trouting				
Instruments de couverture						Material do la				Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant Date de fin dû au 31/12/N du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début Date de fin du contrat du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	0.00
Taux variable simple (total)		00'0		Company of the contraction			00'0				00'0	00'0	0.00
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				0.00	0.00	0.00
Total		00'0					00'0				00'0	00'0	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, *floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

2	Δ15
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture	TO COMPANY AND RECORD TO SERVICE AND SERVICE AND RECORD TO SERVICE	Taux pavé	-	Tally rect! (7)	Tally rectify	Characteristics	Control of the contro		077700000000000000000000000000000000000
(rour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Charges c/668 Produits c768	Avant opération	Categorie d'emprunt (8) Avant opération Après opération
Taux fixe (total)						000		de couverture	de couverture de couverture
	N. C.	The Control of the Co	Territory and the second		選挙は9日間 ガルズ面	00'0	0,	00	
Taux variable simple (total)						00'0	10	00	
Taux complexe (total) (2)			国は原本のの内室			000		000	
Total						000		800	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	REFINANCEMENT A1.6
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

	L	İ			(;)											
Emprunts (2) (Pour channe linne indinner la numéro de	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	e de Ition et amort. prunt	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	Caractéristiques du taux	np sa	Coût	Coût de sortie (10)	Annuité d	Annuité de l'exercice	CNE
confrat)	Année	Profil (5)	ment	de file	ф	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Rofinancement de dette (3)					00'0	00'0							00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)		7 11 2 1 2 2			00'0	00'0								00'00	00'0	00'0

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caracténstiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) II s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – A

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

Annuité payée dans l'exercice (s'il y a ileu)		Capital	00'0
Annulté payée da		Intérêts	
		ICNE de	00'0
		Capital restant dû au 31/12/N	00'0
et périodicité de remboursement (6) Contrat Contrat Initial renégocié			
Profil d'am et pério rembour		Contrat	
Nominal Contrat ranégocié (5)			
Nom		Contrat initial	
	9	Taux act.	
	Contrat renégocié	Index (4)	
Taux (2)	Ĭ	Type de taux (3)	
Tau		Taux act.	
	Contrat initial	Index (4)	
		Type de taux (3)	112
Durée résiduelle en années		Con- trat rené- gocié	
o side		Con- trat initial	
		Organisme preteur	
	Date de	tion	
Date de	sonscrip-	tion du contrat initial	
	N* du contrat	d'amprunt	Total

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres. - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

	oris autres que ceux destinés à finan		
LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restant
	dette	l'exercice	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2018-03-13
CGCT): 600.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'établissement	1	13/03/2018
E.	Frais d'études non suivies de réalisation	1	13/03/2018
L	Frais de recherche et de développement (sans réalisation)	1	13/03/2018
L	Frais de recherche et de développement (avec réalisation)	2	13/03/2018
Ļ	Frais d'insertion (sans réalisation)	1	13/03/2018
Ľ	Logiciels, concessions, brevets licences et droits assimilés	2	13/03/2018
ı.L	Biens de faible valeur ou de consommation rapide (inférieur ou égal à 600) lot ou pas	1	13/03/2018
L	Matériels de transport et véhicules	15	13/03/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	13/03/2018
L	Mobilier	10	13/03/2018
L	Matériels de bureau électriques, électroniques	5	13/03/2018
L	Matériel informatique	3	13/03/2018
L	Matériel classique	6	13/03/2018
L	Coffre-fort	20	13/03/2018
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	13/03/2018
L	Equipements de garage et atelier	10	13/03/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	13/03/2018
L	Autres bâtiments	30	13/03/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	13/03/2018
L	Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	13/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECI	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
		Company of the Park of the Control o				

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	2 741 495,00	I 2 741 494,04
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	2 741 495,00	2 741 494.04
1631	Emprunts obligataires	0.00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 741 495.00	2 741 494,04
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 741 494,04	14 282 768,14	0,00	17 024 262,18

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 703 291,00	III	1 703 290,59
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			1.242.2
27	Autres immobilisations financières			
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	1 703 291,00		1 703 290,59
15	Provisions pour risques et charges			1100 200,00
169	Primes de remboursement des obligations	0.00		0,00
26	Participations et créances rattachées			0,00
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	666 335,00		666 334,77
28135	Installations générales, agencements,	12 799,00		12 799,00
28182	Matériel de transport	724 341,00		724 341,00
28183	Matériel de bureau et informatique	55 617,00		55 616,83
28184	Mobilier	16 328,00		16 328,00
28188	Autres	227 871,00		227 870,99
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 703 290,59	9 624 241,00	9 974 508,47	0,00	21 302 040,06

	Мо	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	17 024 262,18
Ressources propres disponibles	IV	21 302 040,06
Solde	V = IV - II (3)	4 277 777,88

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	1.41-34 (1.41-1.41-1.41)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

A5.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES - MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,0		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.2	
COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT	Engantes servi	

A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES - MANDATS EMIS	
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)	0,00
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TC	OTAL		0,00	0,00	0.00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III),

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
Acquisitions à titre gratuit					
Mise à disposition					
Affectation					
Mises en concession ou affermage					
Divers					
TOTAL GENERAL		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values	
Cessions à titre onéreux								
Cessions à titre gratuit								
Mise à disposition								
Affectation								
Mises en concession ou affermage								
Mise à la réforme								
Divers								
TOTAL GENERAL		0,00		V III TO			0,0	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit					建设图表表现		
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0.0

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
TAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV - ANINEAES
INGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

	modifier En intérêts (8) En capital	00'0 00'0		00'0	
2 4	E nx				
n constaté née (6)	x Niveau de taux				
Taux moyen constaté sur l'année (6)	ux Index (4)				
F	Taux Taux actua- (3)				
Taux initial	Index Ta (4) act				
Tau	Taux In (3) (
Périodi- cité des rem- bour-	-				
	quelle				
Capital restant dû au 31/12/N		00'0	00'0		00'0
Montant initial		00'0	00'0		00'0
Organisme prêteur ou	cnef de file				
Objet de l'emprunt garanti	n .				
Annee de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Profil				
Mobil mobil d'amoil de l'er	Année				
Désignation du bénéficiaire		Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	The same of the sa	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit dos intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en eur	os
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

B. I.	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	 0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice	Nature du bien ayant	Montant de	Désignation			Montan	t des redevances	restant à couri	r	
d'origine du	fait l'objet du contrat	la redevance	du crédit	Durée du	HERSEN D	2202	Jeuman	Surfers	Cumul	Total
contrat	(1)	de l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	restant	(2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

		IV - ANNEXES	XES				2
3	ENGAGEMENTS HORS BILA ETAT DES CONTRATS	RS BILAN – ENGA NTRATS DE PART	GEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	T RECUS			R1 5
	B1.5 – E1	AT DES CONTRA	B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	PUBLIC-PRIVE			2
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Réalisation du projet de transport collectif en site propre	2013	Syndical mixte collectif du	Financement et conception du	163 000 000,00	2 728 000,00	240	01/12/2035
		ממוסור מון מוים הוסרום					

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subvent	tions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres e	ngagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d'or	ganismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'or	ganismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	•	TOTAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantle est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'exception	de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagements	reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	8	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montan	t des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE			Montar	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions,

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

2	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		בואו ספו בואסטווור אם פון ולוא	L AO 31/12/14				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	0,00	0,00	00'0	0.00	0.00
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	0:00
Directeur general adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00,0	00'0	00,0	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	0000
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	0.00	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	0.00	00.0	00'0	00,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	0.00	0.00	000	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	0.00	0.00	000	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	0.00	0.00	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	0.00	0.00	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	0,00	0.00	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	000
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	0.00	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	0.00	00'0	00 0
				No. of the second secon			2010

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires crées par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotifé de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ;

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : u agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc. %) présent la moltié de l'année (ex : CDD de 6 mols, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUN	REMUNERATION (3)	ioo	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
ITECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sport.
CULT : Culturel
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM. Police.
PM. Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3.4" article 3.1 et aliefa à 1.5 archissement temporaire d'activité.
3.4" article 3.2 has aliefa à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
3.4" article 3.2 has aliefa à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
3.4" indice 3.1 partiel 3.2 has a l'activité a servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
3.5.1" absence de manoire de manoire de tange partiel ou maine des communes de moins de 1000 habitants et des confiante des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de moins de 2000 habitants et des groupements de moins de 1000 habitants et des groupements de moins de 1000 habitants et des groupements de moins de 1000 habitants de 1000 habitants et des groupements de moins de 1000 habitants de 1000 habita

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1885.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON

CATEGORIES

EFFECTIFS

MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215

TOTAL GENERAL

0 0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 01/11/2015 - Contribution financière forfaitaire 01/01/2016 - Contribution forfaitaire d'équilibre	Compagnie Martiniqualse de Navigation Unité sud	Exploitation du service public de transport maritime Gestion et l'exploitation du transport urbain et scolaire sur le territoire sud	SAS	3 061 366,69 25 688 335,75
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres 01/08/2020 - Rémunération	Régie des Transports de Martinique	Exploitation du service de transport public	EPIC	23 367 938,30

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régle intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	СЗ

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de	Date de	N° et date de	N° SIRET	Nature de	TVA
	l'établissement	création	délibération		l'activité	(oui /
					(SPIC/SPA)	non)

⁽¹⁾ Seulement valable pour les régles dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,0
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,0
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,0
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,0

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

	U TILEO	LIVIATION AGREGE		
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

m
8
7
3
÷
8
₽
롣
T-BUDGET PRINCIPAL-CA-2023
F
띯
ă
귳
I
×
۲
ANS
3
TINIQUE TRANSPOR
ш
굶
ĭ
Ē
MART
ŝ
-
- 1

C11-ETAT DU PERSONNEL AU 3/12/2023 C11-ETAT	N.ANNEXES							
C11-ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 EMPLOSS EMPLOSS PROGETARES (3) EMPLOSS PROGETARES (3) EMPLOSS PROGETARES (4) PROGETARES (4) PROGETARES (4) PROGETARES (4) PROGETARES (5) PROGETARES		NNEI ALI 31	12/2023				2 7	
CATEGORIE (3) CATEGORIE (3) EMPLOIS BUDGETAIRES (3) EFFECTIVES FOLIKUUS SUR EMPLOIS		ONNE! A!!	34/42/2023				5	
Mathematical Control of Particles Budgetardes (9) February Structures (9) February Structu		מווור עם	21/12/2020					
CATEGORE PERMANENT TOTAL AGENTS NON TOTAL			EMP	LOIS BUDGETAIR	RES (3)	EFFECTII BUD	FS POURVUS SUR GETAIRES EN ETP	EMPLOIS T (4)
A →			EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
A+ 14 0 14 29 11	EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	The State of the S	4	ONE STREET	7	PROFESSION OF THE PARTY OF THE	On State Sta	Thereas to boomer
A+ 14 0 14 29 11 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES		-	0	-	A CONTRACTOR OF THE PERSON OF	0	
A+ 1 0 74 29 11 A+ 1 0 0 1 0 0 0 B	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES COLLABORATEUR DE CABINET		2 -	00	8+	000	000	, 0 0
A A 2 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	Water States and the state of t	FathSubsen74	Patentia Grand	7. Street Printers	29	* PERSONAL PROPERTY.	W-000-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-0
A A 13	Administrateur	A+	1	0	1	0	0	0
A	TOTAL ADMINISTRATEUR TERRITORIAL	*	Company of the Control of the Contro	0	SOLUTION STATE	0	0	O THE REAL PROPERTY.
A 5 5 0 0 5 5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Attache nors classe	۷.	0	0	2	-	0	7
A 13	Attaché principal	∢ ∢	r 4	00	1	0	0	0 1
B	Attaché	۷.	13	0	13	0.4	20	ח ע
B 10 0 10 10 10 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	TOTAL ATTACHE TERRITORIAL		21	0	27	10	2	12
B	Redacteur principal 1 *** classe	8	2	0	2	0	0	0
C C 12 0 10 10 1 1 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	Redacteur principal 2 "" classe Redacteur	m (4	0	4	0	0	0
C C T T T T T T T T T T T T T T T T T T	TOTAL REDACTEUR TERRITORIAI	20	10	0	10	1	7	œ
C 18 0 18 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Adicing advantagement of 90 along		16	0	16		-	8
C 12 0 12 53 18 0 1 2 2 2 2 3 4 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Autoint administratif principal 1 classe	ပ	9	0	9	4	0	4
A+ 53 0 36 18 2 A+ 1 1 0 17 0 0 0 A A 2 2 0 2 0 0 0 A A 3 3 0 0 3 11 0 0 0 A A 3 3 0 0 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Adjoint administratif	. .	12	00	12	6	0 0	0 1
A+ 1 0 53 22 3 3	TOTAL ADJOINT ADMINISTRATIF	STATE STATE OF THE PARTY.	36	0	36	, a	6	06
A 2 2 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			53	ON SECULIAR	23	22	C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	36
A 2 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		A+		0	-	0	9 0	C TO TO THE TANK OF THE TANK O
A 2 0 2 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	TOTAL INGENIEUR EN CHEF	THE PERSON NAMED IN	Section with	0	The state of the s	0		The last Campan
A 2 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Ingénieur Hors Classe	∢	2	0	2	-	0	
B 3 0 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Ingenieur Principal Ingenieur	۷.	2	0	2	0	0	0
B	TOTAL INCENIEUR	4	m	0	m 1	1	٢	2
B	Tachnician nincinal 1 00 disees			•		2	一种 一种 四种 加	3
C 17 0 17 8 1 1 1 0 0 1 1 1 1 1 0 0 1 1 1 1 1 1 1	Technician principal 2 times classes	n (m '	0	m	2	0	2
C 17 0 17 8 1 1 0 0 1 1 1 0 0 0 1 1 1 1 0 0 0 1	Technicien	20 0	4 5	0 0	4 (2	0	8
C 1 0 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	TOTAL TECHNICIEN	THE RESIDENCE	44	S COLUMN TO S COLU	0.7	4 0	The state of the s	5
C 2 0 3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Agent de maîtrise principal	o	,	0	-		- 0	, The second sec
C 2 0 2 1 0 0 C C 12 0 12 0 0 12 0 0 10 0 1	Agent de maîtrise	o	n	0	- m	- ^	0 0	- 0
C 12 0 2 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	TOTAL AGENT DE MAITRISE		4	0	*		Out of the last of	THE SHEET STREET
C 12 0 12 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Adjoint technique principal 1 em classe	o	2	0	2	-	0	, ,
C 10 0 10 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Adjoint technique principal 2 ®me classe	υ	12	0	12	· KC	0	. 10
24 0 24 9 2 S	Adjoint technique	υ	10	0	10	e	1	, 4
131 0 133		D. Co. Co. Co.	24	0	24	6		10
	TOTAL GENERAL	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	131	0	131	15	2 7 STORY THE STORY OF STORY	652200000000000000000000000000000000000

(2) Cadegories: A. B. ou. C.
(3) Emplois budgetaires crées par l'assemblée délibéranie. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail et par leur quotité de tamps pein annuel travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à factivité des agents, mesurée par leur quotité de teravail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de tamps de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 ° 6 / 12).
%) présent la moitié de fannée (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 ° 6 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS-ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	5

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 (suite)

CONTRACTOR IN THE PROPERTY OF	CATEGORIES		REMUNERATION (3)	CONTRAT	ZAT
AGENTS NON THULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	(3)	SECTEUR (2)	Indice	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent					
DIRECTEUR TRANSPORT SCOLAIRE	Þ	ADMINISTRATIF	375	375 art. 3-3-2°	CDI
CHARGE DE LA GESTION RESEAU URBAIN ET MOBILITE	A	ADMINISTRATIF	390	390 art. 3-3-2°	CDD
CONTROLEUR DE GESTION	В	ADMINISTRATIF	369	369 art. 3-3-2°	CDD
CHARGE DE MISSION PROJET RH	В	ADMINISTRATIF	396	396 art. 3-3-2°	CDD
CHARGE DE GESTION RH	В	ADMINISTRATIF	368	368 art. 3-3-2°	CDD
CHARGE DE LA GESTION RESEAU URBAIN	В	ADMINISTRATIF	368	368 art. 3-3-2°	CDD
CHARGE DE LA PLANIFICATION PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS	В	ADMINISTRATIF	368	368 art. 3-3-2°	CDD
RESPONSABLE SECTEUR NORD DTSCO	В	ADMINISTRATIF	369	369 art. 3-3-2°	CDD
AGENT COMPTABLE ET FINANCIER	O	ADMINISTRATIF	361	361 art. 3-3-2°	CDD
ASSISTANTE DE DIRECTION DAF/DAJMP	ပ	ADMINISTRATIF	361	361 art. 3-3-2°	CDD
DSI	А	TECHNIQUE	610	610 art. 3-3-2°	CDI
TECHNICIEN TOPOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE	В	TECHNIQUE	368	368 art. 3-3-2°	CDD
CONTROLEUR DU TRANSPORT	o	TECHNIQUE	361	361 art. 3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ASSISTANTE RH	S	ADMINISTRATIF	361	361 art. 332-23-1°	CDD
TECHNICIEN TOPOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE	υ	TECHNIQUE	361	361 art. 332-23-1°	CDD

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION-ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023 (suite)

APPRENTIS AU 31/12/2023	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNE	ERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	5.004 5	Indice	Euros Nets	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi de droit privé					N. Streethart	
Apprenti DSI				1678,15	Décret 92-1258 30/11/1992	CDD
Apprenti DAF				1033,82	Décret 92-1258 30/11/1992	CDD
Apprenti DGS				1678,15	Décret 92-1258 30/11/1992	CDD
Apprenti DIRCOM				1208,54	Décret 92-1258 30/11/1992	CDD
Apprenti DIRCOM				1678,15	Décret 92-1258 30/11/1992	CDD

TOTAL GENERA	AL	7276
	1000	

≥	21.2	7117		Capital	2 741 494 05	468 750.00	2 022 822.86	249 921 19
			Dont	Intérêts	20 912 09	2 701.57	15 653,04	2 557 48
			Annuité à payer au	and a ever circa	2 762 406.14	471 451,57	2 038 475,90	252 478.67
		URS	Dette en capital au 31/12/2023 de	l'exercice	0.00	00'0	00'0	00'00
	DETTE R PRETEURS	TION PAR PRETE	Dette en capital à	2	20 446 759,00	5 000 000,00	11 000 000,00	4 446 759,00
IV - ANNEXES	TAT DE LA	T - REPARTI	Taux fixe			1,14	1,03	3,5
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.2 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	Périodicité des			Trimestrielle	Trimestrielle	Mensuelle
	ELEMENT TTE SUR EM	A1.2 - DE	Année de mobilisation			2015	2016	2016
	DE		Durée de l'emprunt		ï	8 ans	7 ans	7 ans
			Objet de l'emprunt		TOTAL	Mise en exploitation du TCSP	Construction du centre technique	Acquisition de 22 bus
		•	Répartition par prêteur					CEPAC
			Numéro de contrat			CMQ 1624 01 B	CMQ 1661 01 C	0001/DC/DC

|Critères de sélection :

Tous les services
Tous les types d'immobilisation
Toutes les natures
Tous les numéros d'immobilisation
Toutes les classes d'immobilisation
Toutes les familles d'immobilisation
Toutes les familles d'immobilisation
Toutes les localisations
Dates d'acquisition entre 01/01/2018 et 31/12/2022

Exercice: 2023 Cessions partielles déduites de la valeur d'acquisition. Valeur des cessions selon le prix de cession +/- value.

Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES

	Total .	2021MT00062 2021MT00066 2022-MT-00001 2022-MT-00003 2022-MT-00008 2022-MT-00008 2022-MT-00009 2022-MT-00017 2022-MT-00018 2022-MT-00018 2022-MT-00020 2022-MT-00020 2022-MT-00020 2022-MT-00020 2022-MT-00020 2022-MT-00020	2021MT00032	inventaire
		32 m > 8	RENOUVELLEMENT LIENCE MS OFFICE 365/EMS	Consideration of Digit
		LOGICIELS ET LICENCES 2051	LOGICIELS ET LICENCES 2051	Classe
1 332 171.67	14 280.00	22 485,41 494 528,24 17 203,90 494 528,24 46 551,96 36 757,65 26 353,86 20 365,62 17 532,01 3 956,39 4 566,26 63 842,55 57 027,60 11 688,00	uacquisioon	Valeur
	14-04-2022	08-04-2021 04-05-2021 25-10-2021 10-11-2021 10-11-2021 06-04-2022 06-04-2022 06-04-2022 01-06-2022 01-06-2022 01-06-2022 15-11-2022 15-11-2022 14-12-2022	d'acquisition	Date
	2	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	amortissement	Durée
666 334.77	7 140.00	11 243,41 247 264,24 8 602.90 247 264,24 23 275,00 18 378.00 10 182.00 8 766,00 1 978,00 5 30,98 2 283,00 31 921,00 28 513,00 5 844,00	de l'exercice	Amortissement
514 371.00	0.00	11 242.00 247 264.00 8 601.00 247 264.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	antérieurs	Amortissements
817 800.67	14 280.00	11 243.41 247 264.24 8 602.90 247 264.24 46 551.96 36 757.65 26 353.86 20 365.62 17 532.01 3 956.39 503.98 4 566.26 63 842.55 57 027.60	au 01/01/2023	< N
151 465.90	7 140.00	0.00 0.00 0.00 0.00 23 276.96 18 379.65 13 177.86 10 183.62 8 766.01 1 978.39 0.00 2 283.26 31 921.55	au 31/12/2023	

Exercice: 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature: 2135 INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG.

	Total	2019MT00032 2019MT00050 2019MT00054 2020MT00004 2020MT00001 2020MT00013 2020MT00033 2022MT-00010 2022-MT-00011 2022-MT-00013 2022-MT-00013 2022-MT-00013	2019MT00027	inventaire
		FOURNITURE ET POSE SYSTEME DE CONTROLE D'ACC INSTALLATION TELEPHONIQUE 2135 GCREAT D'UN POINT D'ARRET DE BUS MAISON RETR ABRIS 2135 AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE L'ACCUEIL MT AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135 ACQUISITION ET POSE DE MATERIELS ET LEMENTS AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135 ACQUISITION DE STORES VENITIENS TRAVAUX CENTRE DE MAINTENANCE BHNS TRAVAUX CENTRE DE MAINTENANCE BHNS REALISATION DU RAMPE DACCES PMR POSE DE 2 PORTAILS + 1 PORTILLION REALISATION D'ATTENTES ELECTRIQUES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT BD ROBERT ATTULY PORTAIL MOTORISE DE CARRERE	TRAVAUX DE RESEAUX ET ROCADE FIBRES OPTIQUES INSTAULATION EL CONTROLLE	Designation du bien
		CINSTALLATION TELEPHONIQUE 2135 CINSTALLATION TELEPHONIQUE 2135 R ABRIS 2135 AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135 INSTALLATION ELECTRIQUE 2135 INSTALLATION ELECTRIQUE 2135 INSTALLATION ELECTRIQUE 2135 AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2136 AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2136	INSTALL ATION EL FOTTION	Classe
186 578.13	10 036.25	14 116.23 15 308.68 10 942.83 21 532.91 2 331.50 960.35 17 317.03 25 975.55 12 215.40 35 506.65 15 346.24 4 988.93	1	Valeur d'acquisition
	11-03-2022		- Constant	Date
	15	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	amorussement de l'exercice	Durée
12 799.00	669.00	941.00 1 020.00 1 094.00 1 435.00 1 455.00 64.00 1 154.00 1 1 731.00 814.00 2 367.00 1 023.00	de l'exercice	2
20 651.89	0.00	2 823.16 3 061.18 3 282.44 4 306.06 465.86 128.02 2 308.47 3 462.70 814.00 0.00	antérieurs	Amortissements
165 926.24	10 036.25	11 293.07 12 247.68 7 659.79 17 226.85 1 865.64 832.33 15 008.56 22 512.85 11 401.40 35 506.65 15 346.24	au 01/01/2023	V.N.C.
153 127.24	9 367.25	10 352.07 11 227.68 6 565.79 15 791.85 1 710.64 768.33 13 854.56 20 781.85 10 587.40 33 139.65	au 31/12/2023	V NO

Exercice: 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature: 2182 MATERIEL DE TRANSPORT

inventaire		Classe	Valeur	Date	Durée	Amortissement	Amortissements	V 20	
2020MT00019	ACQUISITON DE VEHICULE EVOBUS	BICOLO	oacquision	d'acquisition	amortissement	de l'exercice	antérieurs	au 01/01/2023	V.N.C.
202UM 100020	ACQUISITON DE VEHICULE EVOBUS	BUS 2182	209 062 77			100000000000000000000000000000000000000			202011212020
202111100001	ACQUISITION VEHICULE EVOBUS P2 MERCEDES INTO		209 062.77	11-12-2020	15		27 874.52	181 188.25	167 251 25
Z021M1000Z	ACQUISITION DE VEHICULE TROUII I ET MANINICADO		204 336 76		ū	13 937.00	27 874.52	181 188 25	102 101
2021MT00003	ACQUISITION DE VEHICUI E TROUIL ET 14 MINICARS	BUS 2182	81 395 40		15	13 622.00	13 622.00	190 714 76	167 251.25
Z0Z1M100004	ACQUISITION DE VEHICIII E TROITE LE MINICAN	BUS 2182	B1 305 40	_	15	5 426.00	5 426 00	76 050 40	0/.760 ///
2021MT00005	ACQUISITION DE VENICOLE I ROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395,40	03-03-2021	15	5 426.00	5 426 00	75 969,40	70 543,40
2021MT00006	ACOLISTION DE VENICOLE PROVILLET 14 MINICAR	BUS 2182	51 395,40	03-03-2021	15	5 426.00	5 426 00	75 969.40	70 543,40
2021MT00007	ACCUMENTATION OF VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395,40	03-03-2021	15	5 426 00	5 420.00	75 969,40	70 543.40
2021MT00008	ACCURETION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR		81 395,40	03-03-2021	15	5 426 00	5 426.00	75 969.40	70 543,40
2021MT00009	ACCUMENTATION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR		81 395,40	03-03-2021	15	5 426 00	5 426.00	75 969,40	70 543,40
2021MT00010	ACCURATION DE VEHICULE TROUILLER 14MINICARS		81 395.40	03-03-2021	35	5 426 00	5 426.00	75 969,40	70 543,40
2021MT00011	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR		81 395,40	03-03-2021	15	5 426.00	5 426.00	75 969,40	70 543,40
2021MT00012	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15.0	5 420.00	5 426.00	75 969,40	70 543.40
2021MT00013	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	ń	3419.00	5 4 19.00	75 976.40	70 557.40
021MT00014	ACQUISITION DE VEHICULE TRUOILLET 14 MINICAR	BUS 2182	100 208.02	03-03-2021	1 0	5 426,00	5 426.00	75 969.40	70 543,40
2021MT00015	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	100 208.02	03-03-2021	1 0	6 660.00	6 680.00	93 528.02	86 848.02
2021MT00025		BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5426.00	6 680.00	93 528.02	86 848.02
2021MT00026	RCED	BUS 2182	100 208.02	03-03-2021	15	6 680 00	00.024	75 969.40	70 543.40
2021MT00027	Z	BUS 2182	205 136.76	23-03-2021	15	13 675 00	13.676.00	93 528.02	86 848.02
2021MT00028		BUS 2182	204 335.76	25-03-2021	15	13 622 00	13 632 00	191 461.76	177 786.76
2021MT00029		BUS 2182		25-03-2021	15	13 622.00	13 622 00	190 /14.76	177 092.76
2021MT00030	ACQUISITION VEHICLE E POBLO FRANCE P2 MERCED	BUS 2182	204 330.70	30-03-2021	15	13 622.00	13 622 00	100 714.76	177 092.76
2021MT00031	ACQUISITION VEHICLE ENOBUS FRANCE PZ MERCED	BUS 2182	204 336.76	30-03-2021	15	13 622.00	13 622 00	100 714.76	177 092.76
2021MT00037	ACQUISITION VEHICLE CACOGG FRANCE AZ MERCED	BUS 2182	204 225 76	30-03-2021	15	13 622.00	13 622.00	100 714 76	177 092.76
2021MT00038	A52.4	BUS 2182	378 701 86	10.05.2021	15	13 622.00	13 622.00	190 714 76	177 092 76
2021MT00039		BUS 2182	378 701 86	1202-0-01	15	25 252.00	25 252.00	363 530 86	37, 280 //1
2021MT00041		BUS 2182	379 791 86	1202-60-01	15	25 252,00	25 252,00	353 539 86	320 207.00
2021MT00042		BUS 2182	335 444 00	1202-20-01	15	25 252.00	25 252,00	353 539 86	300,707,000
2021MT00043		BUS 2182	378 626 QB	1202-20-21	15	22 362.00	22 362.00	313 082 99	200, 102, 000
2021MT00044	1	BUS 2182	335 609 87	1202-20-01	15	25 241.00	25 241.00	353 385 98	338 144 00
2021MT00048		BUS 2182	378 791.86	10-05-2021	15	22 373.00	22 373.00	313 236.87	290 863 87
2021M100049		BIS 2362	204 336.76	11-06-2021	า บี	25 252.00	25 252.00	353 539.86	328 287 86
2021M100050		BIS 2482	359 377.62	15-06-2021		13 622.00	13 622.00	190 714.76	177 092 76
2021MT00051		BUS 2182	359 377.62	15-06-2021	ĥ	23 958.00	23 958,00	335 419.62	311 461.62
202111700062	.000	ALIC 2182	359 377.62	15-06-2021	ž (27 050 00	23 958.00	335 419.62	311 461.62
2021MT00054		BUS 2182	359 377.62	15-06-2021	* 0	23 958 00	23 958,00	335 419.62	311 461.62
2021MT00055	•••	BUS 2182	378 626.98	15-06-2021	5 6	00.000	23 958.00	335 419.62	311 461.62
2021MT00057	RE	BUS 2182	378 791.86	15-06-2021	7 (25 25 20	25 241.00	353 385.98	328 144.98
2021MT00058		BUS 2182	335 444.99	15-06-2021	1 0	00.262 62	25 252.00	353 539.86	328 287.86
2021MT00059		BUS 2182	335 444.99	23-06-2021	15	22 362 00	22 362.00	313 082.99	290 720.99
2021MT00060	519	BUS 2182	335 609,87	23-06-2021	15	22 373 00	22 272 00	313 082.99	290 720.99
	ACGOISTHON VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 626.98	23-06-2021	15	25 241.00	25 241 00	313 236.87	290 863.87

Exercice : 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2182 MATERIEL DE TRANSPORT

			Total	2021MT00065	2021470000	2021MT00061	inventaire	Numero
				ACQUISITION VEHICULE INTOURO	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE			Désignation du bien
				BUS 2182 BUS 2182	BUS 2182		CHSSE	
	-		193 938,41	378 626.98 335 444.99		Valeur		
			10-11-2021	17-09-2021		d'acquisition	Date	
			15	15 15		amortissement	Durée	
	724 341.00		12 929.00	5 25 241.00 5 22 362.00		Amortissement de l'exercice		
	752 216.04		12 929,00	25 241.00 22 362.00		anléneurs	Amortissements	
	10 113 400.47		181 009,41	353 385.98	020711011000	ישיאורים ווים	VNO	
14,000 000 0	9 389 050 47		290 720.99	328 144.98	au 31/12/2023	V.N.C.		

Exercice: 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature: 2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQU

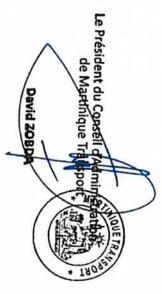
	Total		2020MT00005 AC	inventaire
		ACQUISITION DE MATERIEL RESEAU ORDINATEURS PORTABLE MAGBOOK ACQUISITION DE TABLETTES ACQUISITION DE TABLETTES ACQUISITION DE VIDEO PROJECTEUR EH400 ACQUISITION OF ULTRA PORTABLE 14 POUCES ACQUISITION 3 PC PORTABLE 15 POUCES ECRAN LCD ACQUISITION MATERIEL IIYAMA PROLITE ACQUISITION 1 ULTRA PORTABLE 14 ACQUISITION 1 CERANS SAMSUNG ACQUISITION 10 ROBINATEURS PORTABLE ACQUISITION ORDINATEURS POSTE D'IMPRESSION AGENCE ACQUISITION DE 12 TEL MOBILES SAMSUNG ACQUISITION DE 10 ECRANS 24 POUCES ACQUISITION DE MICRO ORDINATEUR ASUS	ACQUITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION	Weld no underse
		ONDULEUR 2183 AUTRES MATERIELS INFORMATIOUES 2183 ORDINATEUR 2183 ITABLETTE 2183 VIDEO PROJECTEUR 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183 ECRAN 2183 AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES 2183 ECRAN 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183 MPRIMANTE 2183 MOBILE 2183 MOBILE 2183 ECRAN 2183 ECRAN 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183 MPRIMANTE 2183 MPRIMANTEUR 2183 ORDINATEUR 2183 ORDINATEUR 2183	AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES 2183	Classe
167 461.53	13 7 13.00	36 USE. 13 17 499.6 9 577.15 5 930.00 8 116.09 994.93 8 138.04 3 241.02 3 233.30 3 092.25 1 356.34 16 470.30 13 563.40 13 563.40 13 563.40 13 563.40 13 563.40 14 88.12 1 848.50		Valeur
	24-11-2022		1	Date
	3		amortissement	Durée
55 616.83	4 573.00	12 029.42 5 833.64 3 192.77 1 976.00 2 705.00 3 31.00 0 31.00 1 080.00 1 077.00 1 030.00 4 52.00 5 490.00 4 521.00 3 182.00 3 182.00	de l'exercice	Amortissement
68 002.41	0.00	24 056,71 11 666,32 6 384,38 1 976,00 2 705,00 331,00 0 712,00 1 1080,00 1 1077,00 1 1077,00 1 1030,00 4 521,00 4 521,00 4 521,00 0 0,00	antérieurs	Amortissements
99 459.12	13 719.00	12 029.42 5 833.64 3 192.77 3 954.00 5 411.09 663.93 5 426.04 2 161.02 2 156.30 2 062.25 904.34 10 980.30 9 042.00 9 548.00 1 488.12	au 01/01/2023	VNC
43 842.29	9 146 00	0.00 0.00 1 978.00 2 706.09 332.93 2 714.04 1 081.02 1 079.30 1 1032.25 452.34 5 490.30 4 521.00 6 366.00	au 31/12/2023	V#0

Exercice: 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature: 2184 MOBILIER

Chasse C			46 015 85	16 328.00			163 459,59			
Colsisted of Colsisted C	1 560.28	1 733.28	0.00	173.00	10	7707-01-0-2				Total
MOBILER DE CUISNE MOBILER DE CUISNE MOBILER ZISIA MOBI	1 428 92	1 606.83	178.00	178.00	10	1202-00-20	1 733 28	AOBILIER 2184		
MOBILERS DE CLUSINE MOBILERS 2184 MOBILER 218	5 804 34	6 529.31	725.00	725.00	10	2020000	1 784 83	OBILIER 2184		
Chasse C	499 84	570.84	142.32	71.00	5 6	23-03-2021	7 254.31	NOBICIER 2184		
Chasse Cursonic Chasse	573 83	654.83	162.76	81.00	5 6	15-10-2020	713.16	COLUMN VICE		
Chases Column Chases Column Chases Column Chases Column Chases Column C	1 738.82	1 986.82	496.31	240.00	5	09-09-2020	817.59	OBI IEB 2484		
Chasse California Califor	541.16	630,16	268.78	249.00	5	14-02-2020	2 483,13	IOBILIER 2184	NOE	
Classe C	997.94	162.94	100,00	8	10	25-11-2019	898.94	AOBILIER 2184		
Chasse C	4 266.03	4 977.03	406 08	165.00	10	08-11-2019	76.600	WOBILIER 2184	SITEURS	
California Cal	13 195.17	4 077 03	2 133 02	711,00	10	6107-11-0n		MOBILIER 2184		2019MT00064
Classe	13 105 17	15 393 17	6 595,80	2 198.00	10	OB 11 2010	7 110 05	NOBICIER 2184	ACQUISITION DE MOBILIER CAISSONS	
Classe	738 31	861.31	369.08	123,00	5 6	16-10-2019	21 988.97		ACQUISITION DE MOBILIER BUREAUX ET CAISSONS	
Classe Culsine Classe	699.37	815.37	340,04	33.00	5	11-10-2019	1 230.39	MOBILIER 2184	ACQUISITION ET POSE DE STORES A LAMES	
Classe C	419.17	400.1/	240 04	116.00	10	01-01-2019	1 164.21	WOBILIER 2184		
MOBILER DE CUISNE MOBILER MOBILER 2184 MOBI	16.065		208 30	69.00	10	6107-90-17	200.41	MOBILIER 2184		
MOBILER DE CUISNE MOBILER 2184		1 738 51	744.62	248.00	10	37 06 3040	696.47	MUBILIER 2184	MOBILIERS BUREAUX ET CAISCONS	019M100045
Classe C	1 321 94	1 540.94	658.98	219.00		27-06-2019	2 483,13	מייייייייייייייייייייייייייייייייייייי	ACQUISITION DE MOBILIER-BUREAUX ET CAISCONS	31511100042
MOBILER DE CUISINE MOBILER 2184	525.62	612.62	06'197	20.00	5	06-06-2019	2 199.92	MOBILIER 2164	ACCIDISTION DE MOBILIER-BUREAUX ET CAISSONS	DISATTOONA
MOBILIER DE CUISNIE MOBILIER 2184 MOBILI	984.97	148.97	200	87 00	10	10-05-2019	874.52	MOBILIER 2184	ACCOUNT ONE FONTAINE A EAU	019MT00041
MOBILIER DIE CUISNIE MOBILIER 2184 MOBIL	1 362.97	1 200.97	492 24	164.00	10	12-04-2019	17.140	MOBILIER 2184	ACOUNCILION OF MODICIERS-BUREAUX ET CAISSONS	019MT00037
Wontaine Classe Valeur Date Durée Amortissement VALC. V.V.C. V.	80.070 1	1 588 07	679.74	226.00	10	6107-10-10	1000.7	MOBILIER 2184	ACQUISITION DE LOBI IEDE BUREAUX	019MT00035
Wendaline Classe Classe Valeur Date Durée Amortissement V.N.C. V.V.C. V.N.C.	1 0 70 00	2 188.69	937.18	312.00	ē	2000	2 258 71	MODILIER 2184		ECONTINE OF
Wentilitie Classe Valour Date dacquisition Durée dacquisition Amortissement de Fexerices V.N.C. V.	5 662 72	6 605.72	2 830.18	943.00	5 6	26-03-2019	3 125.87	100 E 100 S 100 S	<u>"</u>	O DESTROY OF THE PROPERTY OF T
Vanishire Classe Valeur Date darquisition Durée darquisition Amortissements darquisition VAIC. V.AC.	1 496.03	1 745.03	/4/.50	243.00	5 6	21-03-2019	9 435.90	MOBII IEB 2464		O SELECTION OF THE PROPERTY OF
Ventiaire Classe Valeur Date Amortissement Amortissement VAIC. V.AC. V	3 652.16	4 260.16	10.020.04	240.00	10	08-03-2019	2 492.53	MOBILIER 2184	NS	D19MT00023
Ventilitie Classe Valeur Date Durée Amortissement Amortissements V.N.C.	634.94	/39.94	1 070.24	608 00	10	08-03-2019	6 085.20	MOBILIER 2184	ERS-CHAISES VISITEURS	2019MT00022
Ventilitie Classe Valeur Date Durée Amortissements VAIC. V.N.C. V.N.C. <th< td=""><td>566.25</td><td>2002</td><td>316 24</td><td>105.00</td><td>10</td><td>6107-70-97</td><td>1 000,10</td><td>MOBILIER 2184</td><td>_</td><td>2019MT00020</td></th<>	566.25	2002	316 24	105.00	10	6107-70-97	1 000,10	MOBILIER 2184	_	2019MT00020
Vontiaire Classe Valeur Date of acquisition Durée of acquisition Amortissement of acquisition Amortissement of acquisition VA.C. V.A.C.	534.5	660.20	282.58	94.00	10	6107-20-13	1056 19	MOBILIER 2184		2019MT00019
Vonitaire Classe Valeur Date Durée Amortissement V.N.C.		622 59	265.66	88.00	10	37.03 30.0	942 87	MODILIER 2184	ARMOIRES RIDEAUX	REDOUTING
Vontaire Classe Valeur Date Durée Amortissement VN.C. V.N.C. V.	1 884 00	2 198.00	942.00	314,00		27-02-2019	888.25	MODIFIED 2104	ACQUISITION DE MOBILIERS-ARMOIRE SECTIBISEE	2015/11/00/16
Vontiaire Classe Valeur Date Durée Amortissement Amortissement Amortissement VN.C. V.N.C.	17 571.5	20 499.55	8 784.88	00.026 2	5 6	01-01-2019	3 140.00	MOBIL IEB 2184	TABLES DE REUNION	2018WT00016
Classe Valeur Date Durée Amortissement V.N.C. V.	19 543.59	22 799.55	06'69' 6	3 200.00	5	25-01-2019	29 284.43	MOBIL IER 2184	E SITE MANHITY	2019MT00014
MOBILIER DE CUISINE	883,6	029.61	750.00	3 255 00	10	25-01-2019	32 569.45	MOBILIER 2184		2019MT00008
Classe Valeur Date Durée Amortissement V.N.C. V.	2 593.4	3023.43	430 00	146.00	10		16,894	MOBILIER 2184	EALITE DUNGA EL CALDOUNS	2019MT00007
Classe Valeur Date Durée Amortissement V.N.C. V.	7.164	3000	1 296 36	432,00	10			MOBILIER 2184	MOBIL ERS. BUREAUX ET CALGOONS	2019MT00006
Classe Valeur Date Durée Amortissement V.N.C. V.	. 549.0	572 78	244.44	81.00	10		4 321 70	MUBILIER 2184	MOBILIERS DE BUREAUX ET CAICEONIS	Z019M100005
Classe	1 5 60 60	1 806.88	772.98	257.00			817.22	MODILIER Z 164	MOBILIERS-RAYONNAGE DES ARCHIVES : ET 3	EO I SWI LOCOCA
MOBILIER DE CUISINE MOBILIER SITES AGORA ET MANHITY MORILIER 2184 Classe Valeur Oake d'acquisition amortissement de l'exercice au 01/01/2023 au 31/12 au 31	1 180 4	1 415.45					2 579.86	MODEL ED 250	MOBILIERS	20191170000
MOBILIER DE CUISINE MOBILIER 2184	1945.0	2 334.00			5		2 357.79	MORII IEB 2184	ELECTROMENAGER SITES AGORA ET MANHITY	2019MTnoon3
rentaire Classe Valeur Date Durée Amortissement Amortissement V.N.C. MOBILIER DE CUISINE MOBILIER 2184 MOBILIER 2184 Valeur Date Durée Amortissement de l'exercice antérieurs au 01/01/2023					10	-	3 890.00	MOBILIER 2184	ACCOUNTION DE MOBILIERS	2019MT00001
entaire Classe Valeur Date Durée Amortissement Amortissement V.N.C. MORITIES DE CITATION DATE DE COMMUNICATION DE CO	au 31/12/2023	80 01/01/2023	and and a	The state of the s		1		MOBILIER 2184	ACCI HISTORIA DE COLONINE	2018MT00011
Classe Valeur Date Purch	V.N.C.	V.N.C.	Amortissements	ž		d'acquisition	d'acquisition		NODE IN DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PRO	2018MT00010
The state of the s					Direction	Date	Valeur	Classe		inventaire

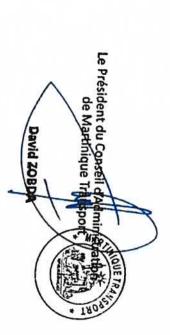
Exercice : 2023 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2188 AUTRES

OTAL SENERAL	TOTAL CENTER.	Total	2019MT00051 2019MT00052 2019MT00052 2019MT00052 2019MT00063 2020MT00001 2020MT00001 2020MT00008 2020MT00008 2020MT00008 2020MT00008 2020MT000016 2020MT00016 2020MT00016 2020MT00016 2020MT00016 2020MT00016 2020MT00017 2020MT00018 2020MT00018 2020MT00018 2020MT00018 2020MT00019		inventaire
			ACQUISITION D'ALARME INCENDIE SONORE ACQUISITION DE DEFIBRILATEUR POSE ET DEPOSE DE MATERIEL CLASSIQUE 2188 ACQUISITION DE GPS FOURNITURE ET POSE D'UN LAVABO INSTALLATION MODULE SCOLAIRE ACQUISITION DE 6 BATTERIES ACQUISITION DE 6 BATTE	POSE ET DEPOSE DE MATERIEL EMBAROLLE DANIELES	Congression of pier
			MATERIEL CLASSIQUE 2188	NATION OF THE PROPERTY OF THE	Classe
14 079 560.96	1 364 273.53	594,99	27 081.60 3 908.10 1 899.60 95 827.20 3 296.00 1 415.89 16 665.60 598 440.00 16 704.55	dacquisition	Valeur
		09-11-2022	6 U	d'acquisition	Date
		_		amortissement de l'exercice	Durée
1 703 290.59	227 870.99	594.99	4 513.00 651.00 316.00 15 971.00 259.00 2 777.00 99 740.00 99 740.00 2 784.00	de l'exercice	Amortissement
1 878 165.69	476 008.50	0.00	13 540,20 1 953,70 949,20 47 913,40 1 098,33 470,98 5 554,60 199 480,00 199 480,00 5 588,09	antérieurs	Amortissements
12 201 395.27	888 265.03	594.99	13 541,40 1 954,40 950,40 47 913,80 2 197,67 944,91 11 111,00 398 960,00 11 134,46	au 01/01/2023	V NO
10 498 104.58	660 394,04	0.00	9 028.40 1 302.840 634.40 31 942.80 1 648.67 709.91 8 334.00 299 220.00	au 31/12/2023	NA C



ETAT DES REPORTS 2023 (DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)

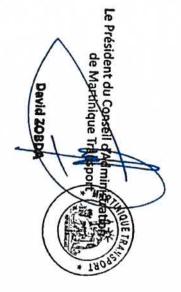
6288	356,80 SOCIETE CARAIBE DE SIGNALISATION	SAEIV
6288	930,00 SO FUN BOX	MCZ3006201P REALISATION ET POSE DE PLAQUES SUR FONDS EUROPEENS. DEP DIEMENT SYSTEMS BILL ETELLE STORE 2024.
6288	210,50 SECURITE ANTILLAISE	MC2300001F ACTION COHESION PHOTO PERSONNEL DE MT LORS DE LA RECEPTION DES VOETS DE BESSIDENT LA RECEPTION DES VOETS DE LA RECEPTION DE L
9929	48,00 SECURITE ANTILLAISE	SIZ3004002P INDICATEUR ALARME+BUZZER
0000	600,00 MILTON FLORIAN	SIZ3004001P CABLAGE ET FOURNITURES DIVERSES
0000	250,00 MIKE DRONE RECORDS	MC23004801P ANIMATION RECEPTION DU PERSONNEL POUR LES VOEIX DI L'ERRENT LE 43 LANGER 2002
8869	400,00 JULIANS TOURISME	MC23005101P FRAIS DROITS D'AUTEUR PHOTO VIDEOS DRONE
6288	4 030,88 CARAIB EDIPRINT -IMPRIMERIE ANTI	MC23006601P PRESTATION DE TRANSPORT DU PERSONNEL DE MT POUR LA RECEPTION DES VOEIX DE MESCASCIONEL ET ADMINI
8869	9 090,14 ABS COMMUNICATION	MC23003901P CONCEPTION ET IMPRESSION DE 100 AGENDAS 2024 AU LO GO DE MT CADEAL EN CADALE DE DESCRIPTION
1070		MC23006801P MARQUAGE DE 17 VEHICULES NEUFS
6257	3 255,00 TRAITEUR VINCENT	SI23-00114P SUPPORT POUR LA MISE EN PLACE ET LE PARAMETERACE (POOCUMENTS LET LESSE SENTEMENTS LES LESSES SENTEMENTS LES LES LES LES LES LES LES LES LES LE
6257	1 065 00 TKREA RYSANDY I NIEL CANDON	MC23006401P PRESTATION TRAITEUR DE LEINER RECEDENTATION DE LIBERCENTE DE RECEPTION POUR LES VOEUX DU PRESIDENT EN JANVI
6238	720 00 CLOCHETTE ET CHOCOLAT	MC23005201P DECORATION PERSONNALISES TABLES TABLES TABLES CONNELLORS DES VOEUX DU PRESIDENT LE 12 JANVIER 2
6238	12 04 SOCIETE CARAIRE DE SIGNALISATION	MC23004901P REALISATION DE CUPS CAKES POLIB LA BECENTION LIBER DE SANCIONE EUROPEENS.
6238	680 00 MIKE DRONE BECORDS	MC23006701P MODIFICATION DU FORMAT DE PI AQUIE BOUR AFFECTACE IL TURA CE VIDEO: SUR TOUT LE PERIMETRE DE LA MARTINIO
9779	2 508.06 DREAM PRINT	MC23004601P FORFAIT PHOTO ET VIDEOS TRANSPORT EN DECNIE A OFFERS VALUE HERSONNEL ET MEMBRES DU CA LORS DE LA R
9779		MC23006501P FOURNITURE DE TOTEBAGS ET GOURDES AND OFFICE AT A CERCITION DU PLAN DEPLACEMENT-LOT 10
6226	18 445.00 TECURBIS	AG23005501P PRESTATIONS DE CONSEIL ET ASSISTANCE À 1 EL AGRACTION DE LA NESCONADE LA LICENTAL DE LA LICENTAL DE LA NESCONADE LA LICENTAL DE LA LICENTAL DE LA LICENTAL DEL LICENTAL DEL LICENTAL DE LA LICENTAL DEL LIC
0220	21 483,00 OYAT	1023003501P PHASE 3: ACCOMPAGNEMENT DURANT LA PROCEDIRE DE CONSTITUTION SCENARIO Z'ACCOMPAGNEMENT PROCEDURE
0220	1 953,00 OYAT	1023003601P PHASE 3: ACCOMPAGNEMENT DURANT LA PROCEDIRE DE CONSILITATION SCENARIO A ACCOMPAGNEMENT DURANT LA PROCEDIRE DE CONSILITATION DE C
0220	5 533,50 H3C-CARAIBES	1023000501P TOTALITE PHASE 2: DEFINITION SERVICE ET MODE DE GESTION
9559	68 490,63 ESPELIA	1023003/01P PHASE 3: ACCOMPAGNEMENT DURANT LA PROCEDURE DE CONSULTATION
8008	3 255,00 ESPELIA	10230033011 PHASE 3: ACCOMPAGNEMENT DURANT LA PROCEDURE DE CONSUI TATION
6226	73 671,50 ESPELIA	TUDOSCOVED IT I CIALILE PHASE 2: DEFINITION OFFRE SERVICE ET MODE DE GESTION
8228	28 589,75 EGIS VILLES ET TRANSPORTS	THEODOGAGE TO THE TOTAL DES SERVICES TPT MARITIME
0		
618	9 230,12 UBI TRANSPORTS	AND AND EN SECURITE DU POLE D ECHANGE MULTIMODALE DE NAHAULT EN VUE DE LA MISE EN SERVICE DU POLE DE CHANGE MULTIMODALE DE NAHAULT EN VUE DE LA MISE EN SERVICE DU POLE DE CHANGE MULTIMODALE DE NAHAULT EN VUE DE LA MISE EN SERVICE DU POLE DE CHANGE MULTIMODALE DE NAHAULT EN VUE DE LA MISE EN SERVICE DU POLE DE CHANGE MULTIMODALE DE NAHAULT EN VUE DE LA MISE EN SERVICE DU POLE DE LA MISE EN SERVICE DE LA MISE DE LA MISE EN SERVICE DE LA MISE EN SERVICE DE LA M
618	1 627,50 SFI MARTINIQUE	SIZEDINISZE MACHES COLAIRE - ABONNEMENT ANNUEL / MSIE EN PLACE BOUTIQUE SCOLAIRE
618	475,00 SFI MARTINIQUE	CIPATOR SOCIETY FOR THE FARAME IRAGE MULTI-FACTURATION FINANCES I MODULE MULTI-FACTURATION
618	38 409,00 INEO SYSTRANS	CISSON SOLD FOR A TION MULTI-FACTURATION FINANCES / MODULE MULTI-FACTURATION
618	183 907,50 INEO SYSTRANS	SIDANZAGA FICE STATION / EQUIPEMENT DU RESEAU CENTRE EN KIT BLUETOOTH TABLETTE
6156	5 749,96 UBI TRANSPORTS	SIZENDESCATE IT A TON INSTALLATION - ACCOMPAGNEMENT / EQUIPEMENT DU RESEAU NORD EN SAFIY TARI ETTE
6156	16 372,65 UBI TRANSPORTS	SISSONE OF INVENTE ENABLE MATERIEL UNITAIRE SMARTPHONE CONDUCTEUR OCTOBRE 2023 - SEPTEMBRE 2024
6156	1 030,75 SFI MARTINIQUE	SIZANZANIE MANTENANTE MANTENANTE MANTENANTE EN DEPLOIMENT : MISE EN DEUVRE DU PAIEMENT SEPA
6156	749,74 RINGOVER GROUP / BJT PARTNERS	SIZAGOZOTI GENTION DEE COLET CAUSE KELIO / CIVIL NET RH
6156	1 611.27 LPI LA PROTECTION INCENDIE	SIZ2006801P DADANGT BACK LATER CO. (AVMIL 2023) / SERVEUR VOCAL MT ET CALL CENTER SCOLAIRE 04 2023
6156	187,32 LPI LA PROTECTION INCENDIE	SIZ2003901P DA POSTTOLI SUID A LIVERNES SUR ELEMENTS DE SECURITE : DEFIBRILLATEURS - ALARMES INCENDIE TA - EXTINCTETIO
6156	3 792,34 INSTANT SYSTEM	AG230132000 INTEGRICATIONS BALLERIES / 21 PILES POWER LR14 1.5V
6156	78 228,50 INSTANT SYSTEM	AG23013201B CONTROL E DES PATICIOS DE CHIER GTFS
6156	4 708,90 INEO SYSTRANS	SIZAGORATE TANCE N. CATEGORIA ELEBOUTIQUE UBITRANSPORT / E BOUTIQUE MTICKET
6156	16 170,84 INEO SYSTRANS	SIZONDAZE IMMINI ENANCE ANNUELLE (MCO) DES TABLETTES
6156	1 193,51 FROID EXPRESS SERVICES	
6156	3 719,06 FROID EXPRESS SERVICES	SIZENZANIA GERTION DE ANTRACTEURS DE BOUCHES / ENTRETIEN PONCTUEL VMC RDC AOGRA
0150		ACZZONOBOJI PLENI RETIEN DES CLIMATISEURS DES 1 ER ET 2E PLATEAUX AGORA (SOT 25 CLIMATEURS)
2000	7 942,20 FRANCE FROID	ACCORDANGE IN THE REPORT OF THE PROPERTY OF TH
6150	749,74 RINGOVER GROUP / BJT PARTNERS	ACCOMPAGAGE INTERIOR TRIMESTRIEL DES CLIMATISEURS R+2 AGORA
6135	23 151,19 ORANGE LEASE	
6123	3 400,00 LUAP-MARBOT NADIA OU HERVE	SIZSUZZUJI I LOCATION SYSTEME DE TELEPHONIE FIXE PAR TRIMESTRE
5004	541,42 SCLM	
5000	3711,81 SCLM	
0004	1 168,24 SCLM	AGS2013101P COMMANDE MATERIEL DIRECTION GENERALE DES SERVICES
0001	143,22 MARTINIQUE DRAPEAUX	AGZ3013001P REASSORT FOURNITURES STOCK
Mature	REGIE COMMUNAL	AGZ3007501P RESINES 3 LIGNES + LOGO + CADRE POUR TAMPON - BUCKELO IT AD32
	Montant TTC	PI23-00100P PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT DE L'AUTRE COLL BURNER DE L'AUTRE
		N*engagement



TOTAL DES REPORTS 2023 (DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	MCZ3005401P SONORISATION SALLE POUR RECEPTION DU PERSONNEL VOEUX DU PRESIDENT 2024. PI23000301P BATTERIE 12V PI23000302P MAIN D'OEUVRE MECANIQUE	N*engagement
31,47 TOP AUTO CARROSERIE 757 253,29	Montant TTC 780.00 STEVE JEAN BAPTISTE 77.40 TOP AUTO CARROCERIE	
6288 6288	Nature 6288	

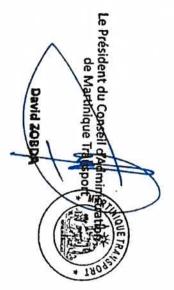
ETAT DES REPORTS 2023 (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)

N°engagement SI23015301P SI21-00012P SI23007701P SI23010601P PI23-00059P PI23-00101P SI23006501P SI23006501P SI23006501P SI23006202P SI230011501P AG23012101P AG23012101P AG23012101P AG23011901P AG23011902P
CERTIFICATION ELECTRONIQUE DU PRESIDENT DE MT / CERTIFICAT EUDUCIO 3 ANS SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION ET À L'INFORMATION VOYAGEURS IXBUS WEB SIGNATURE - PACK 250 SIGNATURES TRAVAUX DE CABLAGE DESSERTE INTERNE CUIVRE DE (30 M A 100 M) / CABALGE INTERNET ACHAT DE 6 BUS CITARO C2G POUR LES LIGNES DU TCSP ACQUISITION DE 6 BUS 10M CITARO/9 BUS 12M CITARO/2 CARS 10M INTOURO KIT DE VISIOCONFERENCE YEALINK A30-025 POUR GRANDE SALLE DE REUNION FRAIS DE GESTION / EQUIPEMENT DU RESEAU NORD EN SAIEV TABLETTE BORNES WIFI ACQUISITION DE MATERIEL BC 2022 CABLE ETHERNET ARMOIRE A CLES CYGNUS DIGITALE ARMOIRE A CLES CYGNUS DIGITALE ARMOIRE ACLES CYGNUS DIGITALE ARMOIRE ACLES CYGNUS DIGITALE ARMOIRE ACLES CYGNUS DIM 100X120 / COLORIS AL U/HETRE PAQUET UNIVERSEL (BALANCE) COFFRE-FORT SECURITE PHOENIX TOTAL DES REPORTS 2023 (DEPENSES D'INVESTISSEMENT)
Montant TTC 303.80 CHAMBERSIGN FRANCE 284 228,10 INEO SYSTRANS 6 390,65 SFI MARTINIQUE 813,75 CANAL PLUS TELECOM SAS 3 238 153,26 UGAP 6 295 636,24 UGAP 20 471,78 EXCELLIS COMMUNICATION 322 466,34 INEO SYSTRANS 1 763,63 INFODOM 4 015 340,67 UBI TRANSPORTS 65 230,20 UBI TRANSPORTS 65 230,20 UBI TRANSPORTS 227,38 ACTIBURO 3 223,85 CARL DE GRYSE 4 093,27 CARL DE GRYSE 399,52 CARL DE GRYSE 546,30 CARL DE GRYSE 14 282 768,14
NATURE 2051 2051 2051 2181 2182 2182 2183 2183 2183 2183 218



ETAT DES REPORTS 2023 (RECETTES D'INVESTISSEMENT)

	TES D'INI	FI23-00328P ACQUISITION DES BUS POUR LES RESEAUX CENTRE ET NORD	SUBVENTION SYSTEME	FI23-00330P SUBVENTION SOLUTION SAEIV	FI23-00329P SOLDE SUBVENTION 2023	ibellé engagement
9 624 241,00	6 800 000,000 CAISSE D EPARGNE CEPAC 1641	641 464,00 CTM COLLECT TERRIT MQUE 1312	1 182 777,00 CTM COLLECT TERRIT MQUE 1312	1 000 000,00 CTM COLLECT TERRIT MQUE 1312	Montant TTC Tiers Nature	





ETAT DES SOMMES VERSEES DANS LE CADRE DU CONTRAT PPP

	1 267 189,21 €
SECTION D'EXPLOITATION	Loyers de fonctionnement (article 6156)

	8 705 001,28 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Loyers d'investissement (article 235)

000	# T T C T	
600		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES: Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par (1) le Président du conseil d'administration,

A Fort-de-France le 09/04/2024

(1) le Président du conseil d'administration,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Fort-de-France, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président du conseil d'administration, compte tenu de la transmission en préfecture le , et de la publication le

A,le 1 8 AVR. 2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Président du Conseil d'Admi de Martinique Transpo

David ZOBDA



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 9 avril 2024 09H30 – salle Agora 3

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

TITULAIRES	. ^	SUPPLEANTS	
CTM - Délibération N° 21-373-4 du 09	juillet 2021		
M. David ZOBDA Président du Conseil d'Administration			
M. Jean-Claude DUVERGER 1er Vice-Président	ST JOS	M. Arnaud RENE-CORAIL	
M. Charles CHAMMAS	li-	Mme Yannick ETIENNE-NOTTE	
M. Didier LAGUERRE	20	M. Fred CLIO	
M. Olivier MARIE-REINE		Mme Jocelyne PANZO	
M. Louis BOUTRIN	10	M. Francis CAROLE	
M. Daniel MARIE-SAINTE	Shit	M. Justin PAMPHILE	
M. Claude LISLET	Chip.	Mme Marie-Frantz TINOT	
CACEM - Délibération Nº 10.00129/20	22 du 26 octobre 2022		*
M. Luc CLEMENTE 2º Vice-Président		M. Miguel MARIE-LUCE	#
M. Raphaël SEMINOR	m	M. Yan MONPLAISIR	
CAP NORD - Délibération N° CC-07-2	020-089 du 30 juillet 2	020	
M. Bruno Nestor AZEROT 3° Vice-Président	*	M. Christian RAPHA	
Mme Chantal MAIGNAN		M. Jonathan TABAR	
CAESM - Délibération N° 2016 52b/20	20 du 06 août 2020		
M. José MIRANDE 4° Vice-Président		M. Steeve ALLONGOUT	
M. André LESUEUR	yli.	M. Didier LARGANGE	

Certifié exact par le Président de séance,

Le - 9 AVR. 2024

Le Président du Conseil d'Admini de Martinique Transport

David ZOBDA